BON À TIRER
VISUEL DE VALIDATION

Client :
Mairie de PUTTELANGE

BAT N° 3

Date 27/02/2025

INFORMATIONS À VÉRIFIER :
Bulletin Municipal

Brochure dos carré collé

Format fermé : 21 x 29,7 cm
Format ouvert : 42 x 29,7 cm

Couverture : 250g
Papier intérieur : 115g

Nombre de pages : 96

Quantité : 1600 ex

Cette épreuve vous est soumise pour relire les textes et vérifier la présentation.
Contrôlez soigneusement (texte, visuels, orthographe, format...)

Pour la bonne forme, nous vous demandons de nous retourner ce BON À TIRER avec la mention «BON POUR ACCORD».

Votre accord annule toutes instructions antérieures et dégage notre responsabilité, même pour les erreurs qui auraient pu nous échapper.

Attention : afin de pouvoir respecter le délai de livraison, nous vous prions de nous renvoyer ce bon à tirer au plus vite.
Tout retard apporté au renvoi du BAT entraînerait nécessairement une modification du délai.

Nous vous remercions pour votre vigilance et votre compréhension.

Bulletin municipal édité par la Mairie de Puttelange-aux Lacs, rue Wilson 57510 Puttelange-aux-Lacs.

Directeur de la publication : Claude Decker Maire. *Coordination : Antoine Tabbone.*
Rédaction, mise en page et photographies : collectif

Puttelange-aux-Lacs

Bulletin municipal d'information

Sommaire

Edito du Maire

Les finances communales P. 3 à 7

Rénovation Bâtiments : P. 8 à 19

Projets : P. 20-21

Environnement : P. 22 à 26

Développement touristique : P. 27

Voirie : P. 28 à 34

Travaux/entretien : P.36 à 43

Sécurité : P. 44 à 50

Ecole : P. 51 à 58

Connaître la gestion et les activités de votre commune

Pôle Enfants : P. 59 à 62

Pôle jeunesse : P. 63 à 65

Pôle solidaire : P. 66 à 69

Animation : P. 70 à 72

Pages culturelles : P. 73 à 79

Pages sportives : P. 80 à 84

Evénements : P. 85 à 91

Patrimoine communal : P. 92

Souvenez-vous : P. 93

Expression de l'opposition

Les commissions communales

Commission sécurité, travaux : M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine, M. TRINKWELL Jean-Marie, M POSTAL Dominique M. SCHNEIDER Pascal, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme ISLER Charlène, M. MULLER Grégory, Mme Martinet Frédérique

Commission développement culturel, bibliothèque : Mme FOEGEL Martine, Mme HENRY Anne-Marie, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme ISLER Charlène, M. MULLER Grégory, Mme MARTINET Frédérique

Commission pêche, chasse, forêts, étangs, camping, développement touristique : M. POSTAL Dominique, M. TRINKWELL Jean-Marie, M. DECKER Claude, M. BERG Raymond, Mme BECKER Coralie, M. GABRIEL Alain, M. TABBONE Antoine, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme ISLER Charlène, M. MULLER Grégory, Mme MARTINET Frédérique

Commission urbanisme, (PLU, terrains, lotissements) cimetières, ordures ménagères : M. TRINKWELL Jean-Marie, M. TABBONE Antoine, M. DECKER Claude, Mme JANSEM Myriam, M. BERG Raymond, M. SCHNEIDER Pascal, M. POSTAL Dominique, M. MEYER Fernand, M. GABRIEL Alain, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme ISLER Charlène, M. MULLER Grégory, Mme MARTINET Frédérique

Commission écoles, jeunesse, périscolaire, réseau d'aide maternelle, collège : Mme HENRY Anne-Marie, Mme FOEGEL Martine, M. DECKER Claude, M. TABBONE Antoine, Mme MICHON Isabelle, Mme SADLER Mélanie, Mme BECKER Coralie, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme ISLER Charlène, M. MULLER Grégory, Mme MARTINET Frédérique

Commission activités et manifestations sportives, associations, communication : M. TABBONE Antoine, Mme HENRY Anne-Marie, M. TRINKWELL Jean-Marie, M. BERG Raymond, M. SCHNEIDER Pascal, M. POSTAL Dominique, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme ISLER Charlène, M. MULLER Grégory, Mme MARTINET Frédérique

Commission embellissement, fleurissement, amélioration du cadre de vie : Mme JANSEM Myriam, M. DECKER Claude, M. BERG Raymond, Mme MICHON Isabelle, M. SCHNEIDER Pascal, M. POSTAL Dominique, M. TABBONE Antoine, M. NEUMANN Jean-Luc, Mme ISLER Charlène, M. MULLER Grégory, Mme MARTINET Frédérique

Mesdames, Messieurs,
Chères Puttelangeoises, Chers Puttelangeois,

Ce bulletin rassemble les actions et réalisations entreprises avec enthousiasme et énergie par l'équipe municipale pour tirer Puttelange-aux-Lacs vers le haut, faire du bien et du beau.

Les 5 dernières années n'ont pas toujours été plaisantes : crise sanitaire COVID 19 sans précédent, crise écologique, réchauffement climatique, guerre en Ukraine et en Moyen Orient, crise financière avec l'envolée des coûts énergétiques et aujourd'hui crise politique.

Pour autant, avec l'appui de nos partenaires institutionnels et la C.A.S.C, sans lesquels rien ne serait possible, nous avons poursuivi un programme **d'investissement conséquent comprenant pour l'essentiel :**

- La rénovation de la mairie intégrant la structure France Services.
- La transformation du bâtiment « chez-soi » en pôle de santé pour lutter contre la désertification médicale.
- La rénovation de la chapelle Sainte Croix.
- La consolidation de la Digue de Diefenbach.
- L'aménagement de deux nouvelles pistes cyclables (Rue de Rémering, Ernestviller Etang du Welschhof).
- Création d'une plateforme sportive à Diefenbach, d'une piste VTT et d'un parcours sportif avec agrès.
- Aménagement d'un éclairage LED sur les cours intérieurs et extérieurs du Tennis Club.
- Transformation de l'ancienne caserne des Sapeurs-Pompiers en boulodrome couvert et en Espace Solidaire Associatif.
- **Travaux routiers :**
  - Réfection de la chaussée chemin de la Ronde, rue des Prés, rue des Lilas, résidence des Prés, rue de Metz, rue Jean Moulin, rue Bellevue et accès au Tennis Club.
  - Trottoirs et chaussées rue du Lac et rue de l'Eglise à Diefenbach, rue Principale à Ernestviller, rue de Metz.
  - Réfection des trottoirs rue Bossuet.
- **Entretien des bâtiments communaux :**
  - Isolation du Presbytère.
  - Rénovation des toitures des locaux des arboriculteurs (Puttelange et Diefenbach)
  - Rénovation des toitures et isolation des écoles Jean Moulin et Jean XXIII.
  - Rénovation des logements communaux rue Jean XXIII et rue Robert Schuman et de l'école de Diefenbach

L'année 2025 s'annonce à nouveau porteuse de projets d'envergure qui contribueront à façonner l'image de notre belle ville tant sur le plan patrimonial que culturel et sportif.

- Rénovation de la toiture du château Massing.
- Rénovation de l'Espace Culturel et de l'ancien gymnase (C.O.S.E.C).
- Requalification complète du cimetière de Puttelange et extension du cimetière de Diefenbach.
- Végétalisation de la cour de l'école Jean XXIII.
- Travaux routiers
- Révision complète du P.L.U
- Rénovation progressive de l'éclairage public.
- Etude pour l'implantation d'un nouveau périscolaire, de la bibliothèque, d'une structure petite enfance.
- Développement touristique autour de l'étang de Diefenbach.
- Nouvelles aires de jeux à l'étang de Diefenbach et dans le Parc Municipal

L'ensemble de ces travaux réalisés sans augmentation de vos impôts contribue à l'amélioration continue de votre cadre de vie avec pour seule boussole le mieux vivre ensemble. Avec toute ma reconnaissance pour la contribution et l'implication de chacune et chacun au rayonnement de notre ville. Que l'année 2025 vous apporte une santé de fer et moral d'acier et beaucoup de bonheur.

Votre dévoué maire **Claude DECKER**

Les finances communales

BILAN FINANCIER 2023

Les orientations budgétaires de notre équipe municipale s'orientent autour de 3 axes principaux :

- **Une gestion rigoureuse du fonctionnement** permettant de faire face aux hausses, en particulier, des tarifs de l'énergie, des assurances, des salaires et de continuer à rendre notre ville dynamique.
- **Une gestion vertueuse de la dette** par anticipation de la hausse des taux de prêts : cela nous permet de réaliser de lourds investissements notamment pour la rénovation du Centre Culturel, du Gymnase et du Château Massing.
- **Un haut niveau d'investissement au service des habitants** financé en grande partie grâce à des recherches de subventions actives.

Il faut dorénavant composer avec des moyens financiers diminués. Nous devons dès lors nous résoudre à faire des choix qui impliquent parfois de renoncer et nécessairement de hiérarchiser les priorités.

Les tableaux ci-dessous, vous permettront d'avoir un aperçu sur les principales composantes de la gestion financière et fiscale de la commune.

Les recettes de fonctionnement

REPERES

2023

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence Département	Région	National
Ressources Fiscales	405	514	564	641
Dotations et participations	211	267	239	243
Ventes et autres produits courants non financiers	94	129	120	130
Produits réels financiers	0	0	1	0
Produits réels exceptionnels	2	27	10	6

Strate de référence :
Population : 3127
Régime fiscal : FPU : Communes de 2 000 à 3 500 habitants

Comparée à d'autres communes de même importance, la pression fiscale de P.A.L est faible : 405 €/h. à comparer à celle du département (514 €/h. soit -21 %) et au plan national (641 €/h. soit -37 %).

Les dépenses de fonctionnement

REPERES

2023

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence Département	Région	National
Charges générales	200	281	280	280
Charges de personnel	249	335	347	418
Charges de gestion courante	54	92	96	105
Charges réelles financières	1	15	16	16
Charges réelles exceptionnelles	0	2	2	3

Strate de référence :
Population : 3127
Régime fiscal : FPU : Communes de 2 000 à 3 500 habitants

Vous constaterez que l'ensemble de nos charges de fonctionnement sont nettement inférieures à celles du Département, de la Région et de la Nation à strate de référence comparable.

Les finances communales

Evolution de la capacité d'autofinancement nette

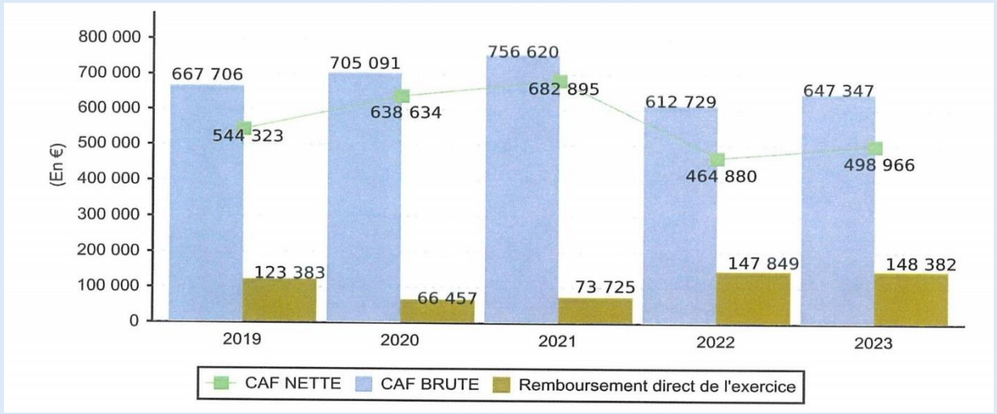

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est en diminution à partir de 2022 du fait du remboursement de l'emprunt contracté et de l'augmentation des charges.

Evolution des principales dépenses d'investissement

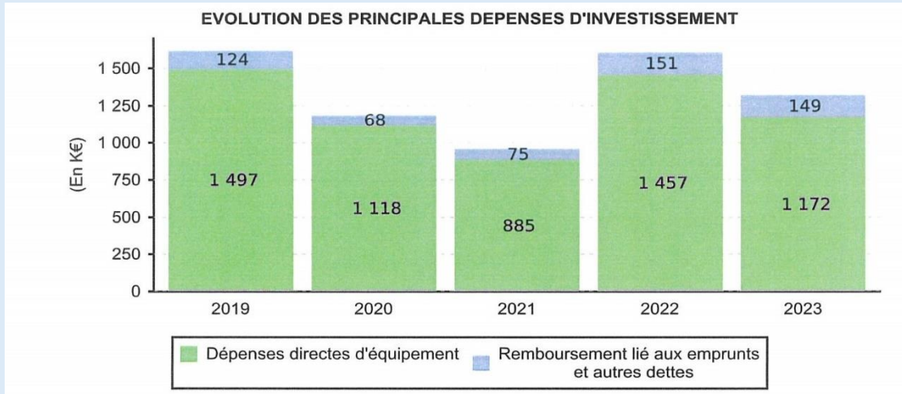

REPERES

2023

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	375	342	371	376
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	48	74	73	74

Nos investissements restent très conséquents et supérieurs à ceux du Département et de la Région avec un remboursement réduit lié aux emprunts.

Les finances communales

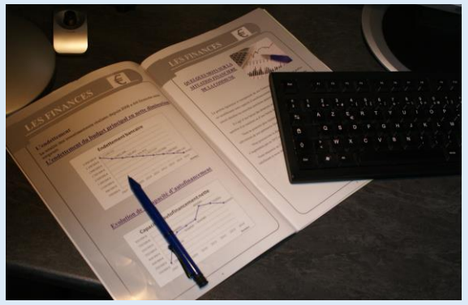

Endettement de la commune et trésorerie

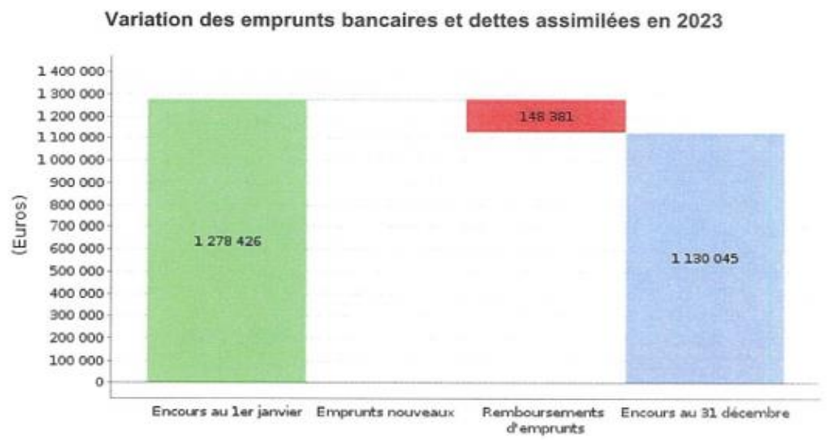

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

Un emprunt d'un montant de 1 500 000 € a été contracté par anticipation en juin 2021 remboursable sur une période de 10 ans, au taux fixe négocié et exceptionnellement bas de 0,36 %. Considérant les taux actuels entre 3,5 % et 4 %), chacun pourra apprécier la gestion vertueuse de la dette.

Nous disposons ainsi d'une trésorerie conséquente au 31 décembre 2023 d'un montant de 2 327 844 € qui nous autorise à financer les investissements structurants prévus en 2024 et 2025.

Les finances : Le prix de l'eau

EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU

La CASC exerce la compétence eau potable dans les anciennes communes du syndicat des eaux de Sarralbe (dont Puttelange-aux-Lacs) depuis le 1 janvier 2022.

Dans un souci d'égalité de traitement des usagers, la CASC a souhaité uniformiser la gestion de l'eau et la tarification de l'eau sur l'ensemble de son territoire.

La CASC à négocier fin 2023 une baisse des prix au m3 de 0,15 euros H.T par m3 entièrement répercuté à l'usager.

Depuis le 1 janvier 2024 c'est la société SAUR qui exploite le nouveau contrat sur une période de 12 ans. Le contrat unique est plus avantageux que le précédent, les recettes globales de SAUR qui proviennent exclusivement de la facturation de l'eau aux abonnés ont baissé de 20%. Les investissements à réaliser prioritairement et de façon urgente sur les ouvrages sont les suivants :

- L'usine de décarbonisation de Grosbliederstroff 2 500 000 € H.T.
- L'usine de déferrisation de la Blies 2 100 000 € H.T.
- La régénération des forages 1 800 000 € H.T.
- Le renouvellement du réservoir du Knopp à Sarralbe 1 400 000 € H.T.
- La réhabilitation du réservoir à Rémering-lès-Puttelange 120 000 € H.T.
- Les interconnexions de sécurisation 2 200 000 € H.T.
- Les travaux de renouvellement de réseaux (par an) 2 000 000 € H.T.

Pour financer ces travaux et mettre en place un tarif unique sur la part collectivité, la CASC a fixé un nouveau tarif. Par proportionnelle qui revient à l'agglo :

- **0,69 € H.T./m3 pour une consommation annuelle de 0 à 120 m3 inclus.**
- 0,87 € H.T./m3 pour une consommation annuelle au-delà de 120 m3.

Il s'agit d'un tarif cible avec un lissage sur 5 ans à partir du tarif 2023.

Abonnements instaurés :

- 15 € H.T./an pour participation aux charges fixes pour tous les consommateurs.
- 40 € H.T./an sur la part assainissement appliqué en 2023 **en raison notamment de l'augmentation importante des charges d'électricité.**

Le remplacement des compteurs est gratuit pour l'abonné.

Enfin, le tableau ci-dessous vous indique l'évolution du prix de l'eau depuis 2018 et sa projection jusqu'à 2028 à Puttelange-aux-Lacs. **Vous constaterez que le prix de l'eau a baissé significativement pour une consommation de 120 m3 par abonné domestique :**

- **En 2018 : 592,93 € soit 4,94 €/m3.**
- **En 2025 : 534,98 € soit 4,46 €/m3.**
- **En 2028 : 470,30 € soit 3,92€/m3.**

Pour mémoire le prix moyen en Moselle au 30 juin 2023 était **de 4,14 euros H.T./m3**.

N'oublions pas que la CASC supporte intégralement le remboursement résiduel de l'emprunt de la commune qui s'élevait en 2018 à 1 739 926 €.

La CASC envisage d'apporter des informations sur l'eau et son prix dans un prochain numéro du journal communautaire Sarre et Blies.

Les finances : le prix de l'eau

	2018	2019	2020	2021	2022	jusqu'au 30/04/2023
eau potable abonnement délégataire € HT/an	44,22	45,22	46,10	46,44	48,80	50,72
part proportionnelle délégataire	0 à 40 m3 : 0,6080 €/m3	0 à 40 m3 : 0,6217 €/m3	0 à 40 m3 : 0,4833 €/m3	0 à 40 m3 : 0,4870 €/m3	0 à 40 m3 : 0,5117 €/m3	0 à 40 m3 : 0,5318 €/m3
part proportionnelle délégataire	41 à 400 m3 : 1,2803 €/m3	41 à 400 m3 : 1,3093 €/m3	41 à 400 m3 : 1,1841 €/m3	41 à 400 m3 : 1,1932 €/m3	41 à 400 m3 : 1,2537 €/m3	41 à 400 m3 : 1,3030 €/m3
abonnement CASC € HT/an	0	0	0	0	0	0
part proportionnelle CASC	0 à 40 m3 : 0,3360 €/m3	0 à 40 m3 : 0,3412 €/m3	0 à 40 m3 : 0,3479 €/m3	0 à 40 m3 : 0,3496 €/m3	0 à 40 m3 : 0,3540€/m3	0 à 40 m3 : 0,3788€/m3
part proportionnelle CASC	41 à 400 m3 : 0,8105 €/m3	41 à 400 m3 : 0,8232 €/m3	41 à 400 m3 : 0,8393 €/m3	41 à 400 m3 : 0,8433 €/m3	41 à 400 m3 : 0,8540 €/m3	41 à 400 m3 : 0,9137€/m3
Assainissement abonnement CASC € HT /an	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
part proportionnelle CASC en € HT/m3	2,864	2,728	2,592	2,456	2,320	2,184

Montant actualisé

Montant 120m3 HT et hors organismes publics : 592,924 pour 2018

Montant par m3 HT et hors organismes publics : 4,941033333 pour 2018

	au 01/05/2023	2024	2025	2026	2027	2028
eau potable abonnement délégataire € HT/an	50,72	48,67	48,17	48,17	48,17	48,17
part proportionnelle délégataire	0 à 40 m3 : 0,5318 €/m3	0 à 120 m3 : 0,5602 €/m3	0 à 120 m3 : 0,5544 €/m3	0 à 120 m3 : 0,5544 €/m3	0 à 120 m3 : 0,5544 €/m3	0 à 120 m3 : 0,5544 €/m3
part proportionnelle délégataire	41 à 400 m3 : 1,3030 €/m3	> 120 m3 : 0,7301 €/m3	> 120 m3 : 0,7226 €/m3	> 120 m3 : 0,7226 €/m3	> 120 m3 : 0,7226 €/m3	> 120 m3 : 0,7226 €/m3
abonnement CASC € HT/an	0	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
part proportionnelle CASC	0 à 40 m3 : 0,3788€/m3	0 à 120 m3 : 0,981 €/m3	0 à 120 m3 : 0,909 €/m3	0 à 120 m3 : 0,836 €/m3	0 à 120 m3 : 0,763 €/m3	0 à 120 m3 : 0,690 €/m3
part proportionnelle CASC	41 à 400 m3 : 0,9137€/m3	> 120 m3 : 1,159 €/m3	> 120 m3 : 1,087 €/m3	> 120 m3 : 1,014 €/m3	> 120 m3 : 0,941 €/m3	> 120 m3 : 0,870 €/m3
Assainissement abonnement CASC € HT /an	40,00	42,10	40,72	40,00	40,00	40,00
part proportionnelle CASC en € HT/m3	2,364	2,345	2,129	1,956	1,815	1,815

Montant actualisé

Montant 120m3 HT et hors organismes publics : 534,978€ pour 2025 et 470,298€ pour 2028

Montant par m3 HT et hors organisme publics : 4,45815€ pour 2025 et 3,91915€ pour 2028

Nos bâtiments : la Mairie

La multiplication des services rendus à nos concitoyens et aux villageois voisins, la mise aux normes du bâtiment (ascenseur, électricité, accessibilité des personnes à mobilité réduite, confort, respect des concitoyens…) rendent nécessaire la rénovation et la restructuration du bâtiment. Les nouveaux espaces de travail et d'accueil sont mieux adaptés et favorisent l'efficacité des interventions administratives.

Avant travaux

Après travaux

Par le passé, ce bâtiment était divisé en trois parties : la mairie, la Direction Générale des Finances Publiques (autrefois appelée la Perception) et l'appartement du Percepteur à l'étage dans la partie gauche. Vétuste et inadapté au fonctionnement de la mairie, ce bâtiment a été entièrement rénové et restructuré.

Aujourd'hui, l'ensemble du bâtiment est dédié au fonctionnement de la mairie. Le public est désormais accueilli depuis la Place du Général de Gaule.

Quelques aménagements améliorant d'une manière importante le fonctionnement de la mairie.

Réception du public

Espace France Services

Ascenseur permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder au 1er étage

Salle du conseil municipal

Un bureau pour trois adjoints au maire

Le Pays des Lacs France Services : les services publics à moins de 30 minutes de chez vous !

A PUTTELANGE-AUX-LACS DEPUIS LE 01.07.2022

France Services, qu'est-ce que c'est ?

La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du gouvernement de rapprocher le service public des usagers. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique. Nos agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Pour quels services ?

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi… Les espaces France Services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France Services, il est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État :

- **Direction générale des finances publiques**
- **Ministère de l'intérieur**
- **Ministère de la justice**
- **La Poste (agence postale)**
- **France Travail**
- **La Caisse Nationales des Allocations Familiales (CPAM)**
- **L'assurance retraite**
- **La Mutualité Sociale Agricole (MSA)**
- **France Rénov**
- **URSAFF (service auto-entrepreneurs / service au particulier)**

5 conseillers, en temps partagé, assurent un accueil quotidien de premier niveau, en matière d'accompagnement et ou d'orientation vers les opérateurs et suivent un programme de formation régulier.

Au-delà de ce socle de services garantis, la structure de Puttelange-aux-Lacs déploie des offres de services complémentaires pour enrichir en continu l'offre de services et répondre à vos interrogations.

Tableau des permanences à la Mairie de Puttelange-aux-Lacs

Mission Locale	Tous les jeudis (sauf pendant les congés scolaires)	De 8h30 à 12h
Travailleurs frontaliers	Les 1ers jeudis du mois sur rendez-vous (sauf pendant les congés scolaires)	De 16h à 17h
UDAF	Tous les jeudis sur rendez-vous	De 13h30 à 16h00
Info énergie	Sur rendez-vous	
CIDFF (droit des femmes et des familles)	3ème mercredi du mois sur R.D.V.	De 9h à 12h
Conciliateur de justice	Tous les lundis sur rendez-vous	Toute la journée
DGFIP	Tous les mardis	De 13h30 à 16h30
Permanence juridique	En cours	

A VOTRE SERVICE !

Pour quelles démarches ?

Nos agents France Services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations dans le champ des services cités ci-contre :

• Une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
• Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
• Une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
• Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Exemples d'accompagnements proposés

• Je déclare mes revenus
• J'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
• Je demande une aide (allocation logement, RSA)
• Je cherche un emploi
• Je cherche à rembourser mes soins
• Je prépare ma retraite
• Je fais face à un litige ou un conflit
• J'attends un enfant.

Nous vous encourageons à faire appel à notre structure par téléphone au **03.87.09.49 57**, par courriel à **mairie.puttelange@wanadoo.fr** ou en prenant rendez-vous.

« Cette maison des services est une force, un atout pour notre ville. C'est la maison de tous les Puttelangeois et également celle des villages qui nous entourent et par extension du territoire. »

Visite du préfet de la Moselle Laurent THOUVET

Lettre du préfet au maire de notre ville

Monsieur le Maire,

Mercredi 31 juillet 2024 vous m'avez aimablement accueilli à Puttelange-aux-Lacs.

J'ai apprécié découvrir à vos côtés la maison France services que vous hébergez au sein de la mairie de votre commune. Je vous remercie de vous être engagé dans cette démarche, qui correspond au souhait du Gouvernement d'instaurer un partenariat entre les collectivités et l'État afin d'offrir des services publics toujours plus accessibles et plus efficaces pour répondre aux besoins de nos concitoyens.

Les balades que nous avons ensuite partagées jusqu'à la chapelle de la Sainte-Croix et son cimetière historique, puis à l'étang de Diefenbach ont été très intéressantes et m'ont rappelé une nouvelle fois la richesse du patrimoine culturel et naturel de notre territoire mosellan.

Soyez remercié ainsi que vos collaborateurs pour votre accueil chaleureux et pour l'organisation réussie de cette visite.

Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Cordialement

Laurent Touvet

Accueil en mairie de M. Laurent Touvet préfet de la Moselle et de Mme la Sous- préfète de l'Arrondissement de Sarreguemines

Visite de la Chapelle de Puttelange

A l'étang de Diefenbach

Discussion concernant les travaux de consolidation de la digue de l'étang de Diefenbach

Le grand tour d'horizon a permis au Maire Claude Decker de mettre en avant les atouts de notre ville ainsi que ses annexes et de la projeter dans un avenir prometteur. Tous les travaux d'amélioration de nos infrastructures pour le bien-être des puttelangeois ont été très appréciés par le préfet.

Nos bâtiments : Pôle de santé

L'inégalité de la répartition des médecins en France s'accentue. En effet, la concentration des médecins est beaucoup plus importante dans les grandes villes. La Moselle figure parmi les zones déficitaires en médecins et cela devrait s'étendre davantage et **rapidement**. Le départ à la retraite des médecins pose le problème de leur remplacement et limite l'accès au soin de la population. Pour ces raisons, la Municipalité a souhaité investir dans la rénovation du bâtiment afin de faciliter l'installation de jeunes médecins. A l'heure actuelle, toutes les cellules, sauf une, sont occupées par des services paramédicaux. La cellule restée vacante est destinée à accueillir deux médecins. La Municipalité multiplie toutes les démarches possibles pour les accueillir.

Restructuré, le bâtiment anciennement « chez-soi » est désormais un pôle de santé

AVANT ⟷ APRES

Nos bâtiments : La Chapelle

Avant travaux

Dans un état de vétusté importante, la chapelle et son périmètre nécessitaient des travaux lourds pour sécuriser l'ensemble. Ces travaux ont permis l'amélioration esthétique de la Chapelle et son environnement ainsi que la préservation de son histoire.

Les fonctions de cette chapelle du XVIème siècle n'existent plus depuis quelques décennies. Ni en activité cultuelle, ni en mobilier. Seul le Chœur, classé monument historique, est resté en lieu et place qu'il occupait. L'intérieur de la Chapelle est « vide », mais sa rénovation permettra de conserver tout le bâtiment, d'organiser des expositions temporaires, photos, peintures, concerts. La chapelle nous rappelle son passé cultuel est restera la « Gardienne » perpétuelle du cimetière.

« Patrimoine de la commune tu es et patrimoine communal tu resteras ».

Nos bâtiments : la Chapelle

Après travaux

Située au carrefour de la rue de Strasbourg et de la rue de Nancy, la chapelle a fait l'objet d'une rénovation importante, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

- A l'intérieur : - rénovation des vitraux, du sol, des murs, du plafond, de l'éclairage.
- A l'extérieur : - ravalement des murs de tout le bâtiment et rénovation de la toiture et de son clocher.
  - Installation d'un éclairage des façades et du clocher.
  - Remise à neuf du cheminement autour de l'édifice (l'assainissement revu complètement et dalles remises à niveau).
  - Remplacement de la porte
  - Nettoyage et mise en peinture garde-corps et grilles en fer forgé
  - Ravalement de l'ancienne morgue.
  - Rénovation complète de la pompe

La chapelle, reconstruite en 1744 en lieu et place d'une chapelle plus ancienne datant de 1515 est un des édifices les plus anciens de notre ville qu'il fallait préserver à tout prix.

« **Son tambour d'entrée déjà restauré, est inscrit à l'inventaire des monuments historiques** »

Nos bâtiments

Toutes les portes de l'église seront remplacées par des portes neuves réalisées par un artisan local

Le presbytère a été entièrement isolé ; cave et murs extérieurs. Ces travaux de rénovation étaient nécessaires pour améliorer :

- l'isolation thermique et phonique du bâtiment
- l'aspect esthétique de l'ensemble
- le confort de vie du locataire.
Eglise, presbytère et environnement des lieux ont été transformés de manière importante.

LE BATIMENT SCOLAIRE

L'ISOLATION EXTERIEURE COMPLETE DU BATIMENT, DU HALL D'ENTREE ET DES SALLES DE CLASSE PARTICIPENT DE MANIERE TRES IMPORTANTE A LA REDUCTION DES DEPENSES ENERGETIQUES ET AU RENDU PHONIQUE.

LE DESAMIANTAGE ET LE REMPLACEMENT DE TOUTE LA TOITURE ONT ETE ASSURES DANS UNE OPERATION GLOBALE.

Logement communal (école)

Les travaux de rénovation du bâtiment des logements concernent :

- L'isolation complète des murs extérieurs
- le désamiantage et le remplacement de la toiture.
- Un logement entièrement rénové et restructuré.

Rénovation : requalification du cimetière

La commune entend réaliser des travaux de mise en conformité et, dans la partie plus récente du cimetière, l'aménagement de 12 petits caveaux.

Conformément au Code Général des Collectivités R.2223-13 alinéa 4, le Maire a avisé les familles, par voie d'affichage, qu'une procédure de reprise pour défaut d'entretien de sépulture était mise en œuvre. Les familles, ou les personnes chargées de l'entretien, ont été invitées à participer à la réunion publique, où l'autorité municipale, un expert de FINALYS et un officier de police, ont exposé la situation, le calendrier et les mesures à prendre pour conserver les tombes. La procédure s'est échelonnée sur 3 ans. La commune entreprendra des travaux de reprise des concessions.

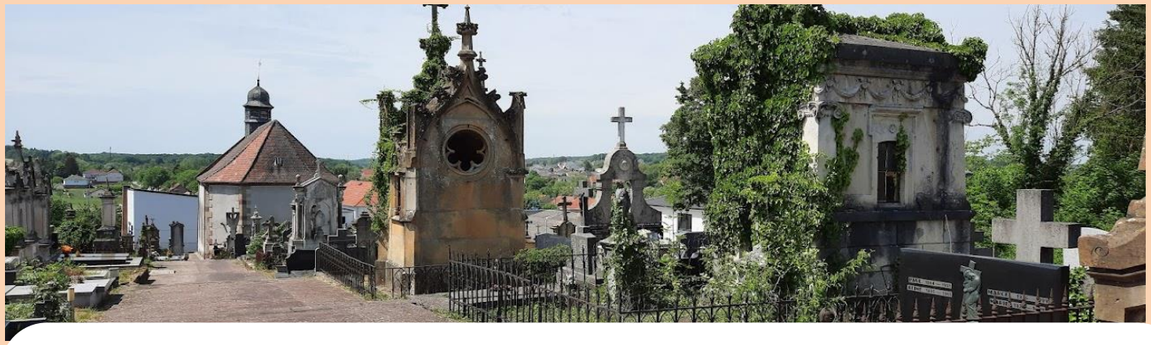

Dans sa partie ancienne, la réhabilitation du cimetière est nécessaire du fait du manque d'entretien des tombes très anciennes délaissées par les familles pour différents motifs (disparition des héritiers, éloignement de ceux-ci ou par manque d'intérêt). Ces monuments historiques méritent toute notre attention car ils représentent une partie de notre patrimoine du passé. Chargés d'histoires des familles, ces superbes monuments, façonnés par une architecture facilement identifiable, ne doivent pas sombrer dans l'oubli, mais nécessitent une mise en valeur plus marquée. Ainsi ces ancêtres du cimetière seront, pour beaucoup d'années encore, les gardiens de la mémoire des familles et de notre ville.

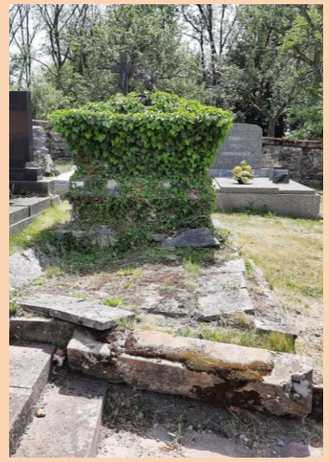

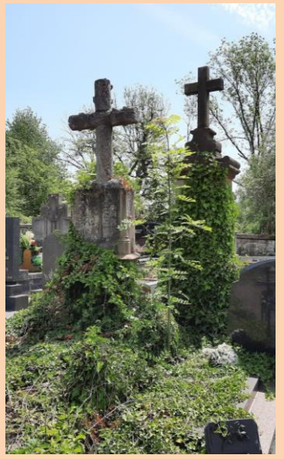

Les familles d'origine ne souhaitant pas s'engager dans le programme de réhabilitation de leur(s) tombe(s), autoriseront la commune à en disposer dans le respect des personnes inhumées

LES TOMBES PRESENTANT UN INTERET ET UNE ARCHITECTURE HISTORIQUES SERONT ENTRETENUES ET GARDEES SUR PLACE. AINSI CONSERVES CES MONUMENTS, TEMOINS DU PASSE, SORTIRONT DE L'OUBLI DANS LEQUEL ILS « CHEMINAIENT LENTEMENT MAIS SUREMENT. ILS ACCOMPAGNERONT POUR UN TRES LONG MOMENT ENCORE LES ÂMES DE CE LIEU DE PAIX.

Nos bâtiments : les écoles

Réunion de coordination des différents corps de métier et finalisation du calendrier des travaux.

Dans le cadre du programme d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux, d'important travaux d'étanchéité des toitures, de rénovation des façades et d'isolation des murs extérieurs ont été réalisés. Ces travaux ont concerné les bâtiments scolaires et logements communaux de la rue Jean XXIII, le presbytère de Puttelange, l'école et les logements communaux de Diefenbach.

Ecole maternelle Jean XXIII

Ecole élémentaire Jean XXIII

Ecole élémentaire Jean XXIII

Pignon de l'école élémentaire Jean XXIII

Logements communaux Jean XXIII

Rénovation : La digue de l'étang de Diefenbach

Différents forages effectués le long de la digue ont révélé des fuites diffuses à plusieurs endroits. Les résultats de ces travaux suggèrent des interventions conséquentes et onéreuses pour remédier aux dysfonctionnements générés par l'usure et le temps.

Les étapes d'intervention

Vue sur 7 éperons drainants : Des drains disposés en fond d'éperons permettent la collecte des eaux et leur rejet dans le caniveau de pied.

Les matériaux extraits de la recharge aval sont déposés dans la retenue et valorisés pour constituer des îlots écologiques

Constitution des îlots

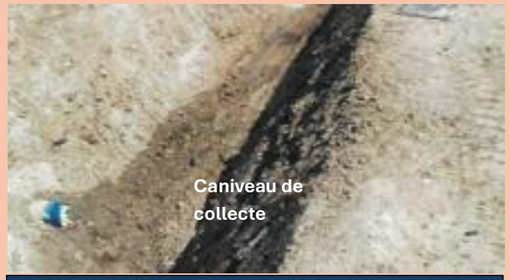
Caniveau de collecte

Les eaux (collectées par les éperons drainants et les drains) sont récupérées en pied de barrage dans un caniveau en béton. L'extrémité de chaque caniveau est équipée d'un seuil déversant qui permet d'opérer des mesures de débit.

Les drains existants sont toujours fonctionnels.
Les débits collectés proviennent :

- **Des nappes de versant ;**
- **Des eaux météoriques ;**
- **Des eaux de percolations à travers le barrage et rideaux de palplanches.**

Ces drains bien que fonctionnels constituent un point faible pour la sécurité du barrage : Des drains (vidés depuis leur nettoyage à l'eau sous pression en 2019) augmentent le risque d'entraînement des matériaux constitutifs du corps de la digue par les eaux de drainage. Pour empêcher un tel phénomène, ces drains sont comblés à l'aide de matériaux filtrants. Ces drains sont connectés au caniveau de collecte.

Amélioration de l'évacuation de crue : Le barrage de Diefenbach est particulièrement sensible à la surverse. En cas d'événement extrême (supérieur à la crue millénale), une montée incontrôlée du plan d'eau au-delà de la cote de crête même réhaussée est possible. Afin d'améliorer les conditions de fonctionnement de l'évacuateur et de sécuriser le comportement structurel de l'ouvrage, des travaux de percement du mur en béton du local des siphons (épaisseur de plus de 2 m) ont été réalisés. Cette disposition doit permettre d'améliorer les conditions d'écoulement à l'aval du seuil déversant.

Rénovation : Consolidation de la digue de l'étang de Diefenbach :

Les différentes étapes (suite)

Renforcement du dispositif d'auscultation : Pour la lecture de la hauteur d'eau, de nouvelles échelles limnimétriques seront mises en place.

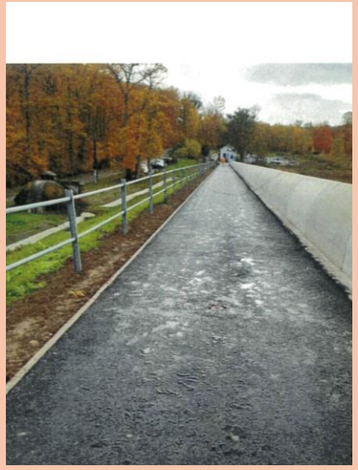

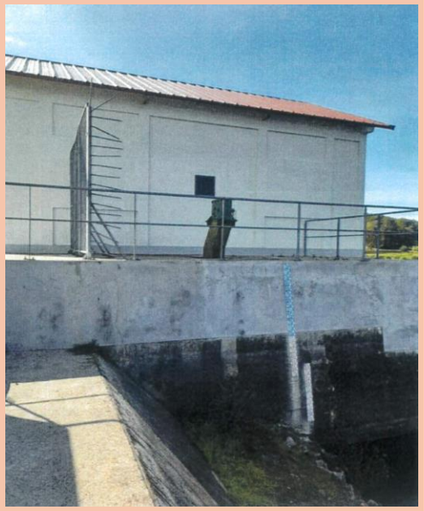

Afin de vérifier l'efficacité des éperons drainants, des piézomètres sont installés en rive droite entre les éperons. Les débits dans les caniveaux sont suivis par deux seuils déversant.
Travaux d'entretien du génie civil : le génie civil de l'ouvrage est dégradé. Les travaux de réhabilitation, effectués à retenue vide, sont l'occasion de traiter les désordres repérés sur le génie civil et de procéder à des opérations de maintenance lourde. Parmi les travaux prévus dans le cadre de ces travaux, on peut notamment citer : - Les travaux de reprise du génie civil extérieur du local des vannes.

près :

Le local technique surmonté par un bâtiment situé au-dessus de la digue nécessite une rénovation : un morceau de toiture, par ailleurs amiantée, est manquant, la porte est fortement oxydée, les murs sont entièrement tagués.

Projets : éclairage public en LED aux annexes de Diefenbach et Ernestviller avant l'extension en ville / acquisition du terrain de l'O.N.F

<u>Les grandes réalisations de 2025/2026</u> : Espace Culturel / C.O.S.E.C / toiture Château Massing / réhabilitation du cimetière.

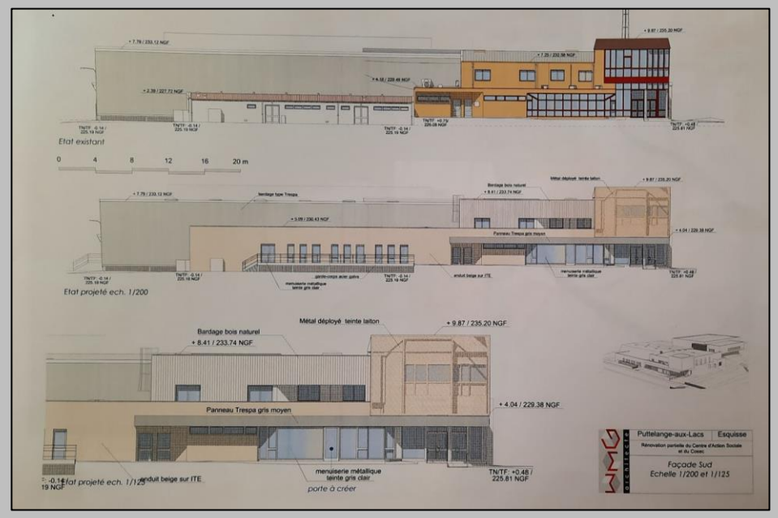

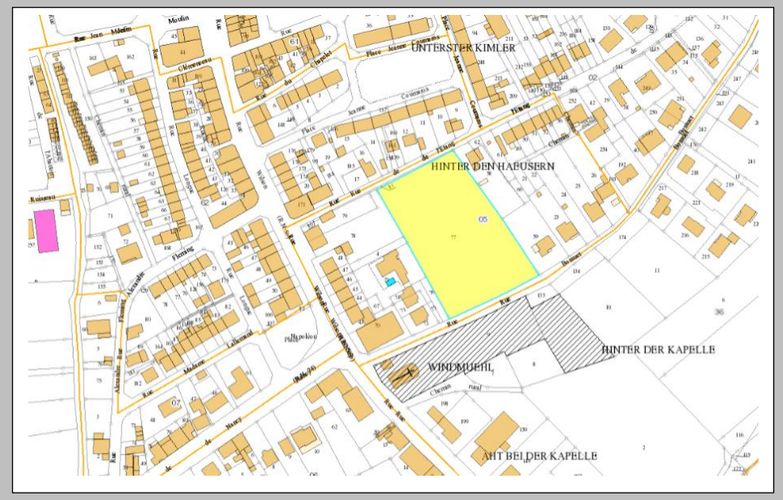

L'espace culturel et le gymnase offrent des espaces d'activités collectives importantes, mais ne peuvent satisfaire toutes les demandes en locaux pour les associations de la ville. Une réorganisation de ces espaces est une nécessité urgente. C'est dans cette logique que ces deux bâtiments feront l'objet d'une rénovation conséquente.

Les travaux de réhabilitation de l'Espace Culturel et du gymnase seront probablement conduits séparément afin de permettre la poursuite des activités le plus sereinement possible.

L'acquisition par la commune du terrain de l'O.N.F, d'une surface de 70 a situé entre les rues du cimetière et de l'étang, accueillera le projet de réalisation d'un périscolaire, de la bibliothèque, d'un accueil petite enfance, d'une résidence séniors.

Projets : Végétalisation de la cour de l'école élémentaire Jean XXIII et de la Place du Général de Gaulle

La cour de l'école sera réinventée, en repensant la répartition des espaces pour y diversifier les activités. Cette transformation de la cour de l'école s'inscrit dans un projet construit avec les enseignants, les élèves et leurs parents. Le béton, peu réfléchissant et très peu perméable, est retiré au profit d'espaces naturels, ce qui facilitera l'infiltration des eaux de pluie. En outre, les surfaces végétales font diminuer la chaleur emmagasinée dans le sol et la température de l'air ambiant. En apportant de l'ombrage à l'espace, la présence des végétaux jouera un rôle de climatiseur de l'air ambiant.

Végétalisation de la Place du Général de Gaulle

La Place du Général de Gaulle fera l'objet d'une requalification.

Le saviez-vous ?

Un arbre mature au milieu d'une plantation d'arbres peut évaporer jusqu'à 450 l d'eau par jour, ce qui rafraîchit autant que 5 climatiseurs fonctionnant 20h/j. Le rôle du végétal dans la lutte contre la chaleur en ville n'est plus à prouver.

Espace central de notre ville, ce lieu de commémoration et de recueillement mérite toute notre respectueuse attention. Végétalisé, il améliorera l'image déjà valorisante de Puttelange.

Environnement : Propreté de la ville

« Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine communal ». Notre commune est belle. Malheureusement de nombreuses réclamations concernant les crottes de chiens sur les trottoirs et les espaces verts et fleuris sont régulièrement signalées en mairie par notre personnel et par les riverains. Nos employés communaux travaillent quotidiennement pour améliorer le cadre de vie et l'embellissement de notre commune, et nous les remercions. Mais chaque jour, lors de l'entretien des massifs et espaces verts, ils se retrouvent les pieds et les mains dans les déjections canines. Il est donc grand temps que les propriétaires de chiens prennent leurs responsabilités et adoptent un comportement

Déjections canines : un peu de civisme !

Il est bon de rappeler ce que la loi dit :

Jeunes lycéens issus de notre ville

Nécessaires au confort et au bien-être des habitants de notre ville ainsi qu'à l'hygiène générale, le nettoyage et la propreté de la localité sont suivis avec régularité tout au long de l'année par l'équipe des agents communaux. Pour permettre une efficacité plus importante pendant la période estivale, la municipalité a opté depuis plusieurs années pour l'embauche de jeunes issus de la commune lors de cette période. Leurs tâches sont essentiellement dévolues aux activités de nettoyage et de légers entretiens (balayage des abords, ramassage d'objets laissés ou jetés parterre (par de personnes indélicates) désherbage des massifs fleuris…). Ce dispositif, apprécié par le public, est reconduit tous les ans à la même période. Toutes les demandes d'embauche pour la période estivale ne peuvent pas être retenues. Les candidatures non satisfaites seront prioritaires l'année suivante.

Pour les communes qui en font la demande, les services d'entretien de la CASC accompagnent les agents techniques de la ville pour l'entretien et l'aménagement de ses espaces fleuris. Les conseils techniques d'entretien, de nettoyage et d'aménagement émanant de cette équipe, sont très appréciés et suivis d'effets pendant toute la saison.

Environnement : Fleurissement de la ville

Visite du jury régional à Puttelange-aux-Lacs

La ville de Puttelange-aux-Lacs s'est portée candidate pour l'obtention de la troisième fleur. A la suite de cette candidature, le jury régional est passé dans notre ville en vue d'attribuer (ou non) cette distinction. Les commentaires complets et détaillés du Maire ont permis au jury d'apprécier les aménagements de tous les espaces fleuris de la ville.

Après la deuxième fleur obtenue en 2013, ce label récompense la politique volontariste de la municipalité d'œuvrer en faveur d'un environnement durable, d'un cadre de vie privilégié et fleuri pour nos Concitoyens et accueillant pour les touristes. Cette troisième fleur récompense également le travail collectif mené dans la durée par nos agents communaux et les élus. Je leur adresse mes plus vifs remerciements pour leur investissement et leur motivation.

Le jury a apprécié la présentation de la quasi-totalité des critères du label, menée en alternance par le Maire et le responsable des services techniques, les efforts déployés par la Commune pour préserver un environnement durable ; gestion différenciée des espaces verts ; suppression des produits phytosanitaires ; diversité du patrimoine végétal et qualité du fleurissement en particulier dans les entrées de ville ; actions en faveur de la biodiversité ; verger pédagogique ; plantations de haies ; végétalisation des cours d'écoles ; renaturation des cours d'eau ; mise en valeur des étangs ; gestion raisonnée de l'eau ; inventaire des arbres remarquables.

La prochaine étape consistera à repenser l'aménagement paysager du cimetière et autour de la mairie afin d'en faire des éléments forts en cœur de ville, en cohérence avec la rénovation de la mairie et celle programmée en 2024 de la Chapelle.

J'invite nos concitoyens à nous accompagner dans cette démarche permanente en direction de l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie de notre Commune et de nous faire part de leurs réflexions.

Le Maire Claude Decker

Dans le cadre du label des Villes et Villages Fleuris, le jury régional vient de décerner le 07 septembre 2023 une 3ème fleur à notre Commune.

Environnement : Quand la nature change le visage de la nature.

Champs inondés après les grosses pluies

Rue de Nancy

Véritables réservoirs naturels d'eau lors de pluies abondantes, certains endroits de la ville, du fait de leur configuration géographique, retiennent une très grande quantité d'eau et évitent ainsi les inondations de routes et permettent de poursuivre les activités

La pluie peut parfois nous agacer, surtout quand nous ne sommes pas équipés d'un parapluie. Elle a néanmoins toute son importance et joue un rôle primordial dans l'environnement. Les pluies incessantes de la mi-mai 2024 sont venues modifier le paysage en s'installant dans les zones inondables avant de cheminer vers les rues et envahir certaines habitations de la ville. Toutefois, après les nombreuses journées de sécheresse, la succession des journées de pluie a permis de bien remplir les nappes phréatiques.

Etang DEMOULIN rue de Nancy

Exemples d'endroits, véritables réservoirs de retenue d'eau lors de pluies abondantes ?

Rond-point rue de Metz

Champs à l'arrière de la Rue des Chalets

Etang de Diefenbach

Etang du Welschhof

Mais quand le niveau d'eau monte, un peu partout dans la campagne de Puttelange, elle déborde en direction de certaines rues et habitations.

Environnement : une catastrophe évitée

Inondations Mi-mai 2024

Une cellule de crise a été réunie à l'initiative du maire de la ville, sans déclencher le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). La collaboration étroite avec les Sapeurs-Pompiers a été très importante et permis de mener à bien les actions suivantes :

- **Visite par les Sapeurs-Pompiers de toutes les habitations inondées et proposition d'évacuation**
- **Accueil des personnes en détresse à l'Espace Culturel et proposition d'hébergement et repas.**
- **Enlèvement de l'ensemble des déchets par l'équipe municipale (6 tonnes)**
- **Opération « Pied au sec ». Elle consiste à un diagnostic de proposition de travaux pour réduire la vulnérabilité de chaque maison.**

Rue DUMOULIN

Rond-point /Colruyt

Le C.O.S.E.C et plateaux sportifs

Rue Fleming

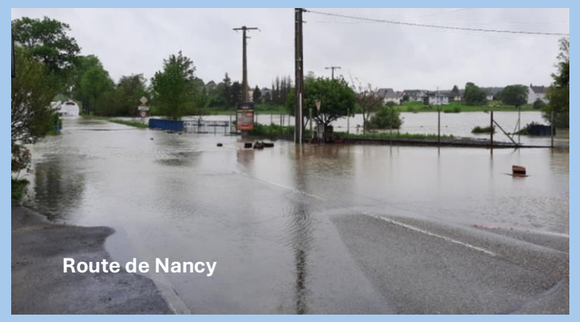
Route de Nancy

Centre sportif

La mobilisation de la Municipalité a permis d'éviter le pire et d'accompagner les sinistrés dans leur détresse.

Environnement : Alevinage

Etang de Diefenbach

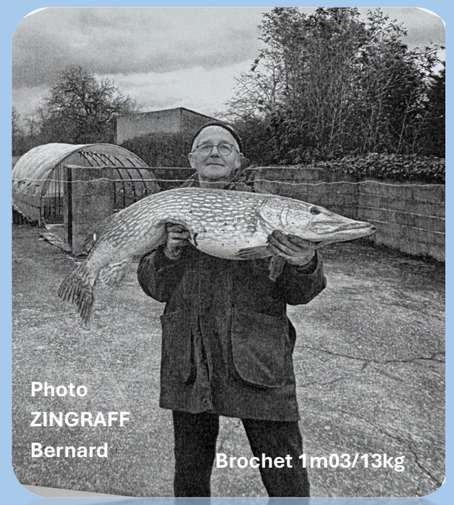
Photo ZINGRAFF Bernard

Brochet 1m03/13kg

A tour de rôle, nos deux magnifiques étangs ont bénéficié d'un alevinage. Plusieurs variétés de poissons ont été mises dans l'eau. Sandres, perches, Tanches, brochets, carpes et gardons ont composé l'essentiel de l'alevinage. Ce qui représente un total de 2700 kg pour un coût de 28104,80 €.

Quelques modifications importantes du règlement de pêche

Carte journalière : 15 €

Carte mensuelle : 40 €

Carte annuelle : 60 €

Attention ! une carte par étang est exigée. Il ne sera plus possible de pêcher aux deux étangs avec une seule carte.

Etang du Welschhof

Développement touristique :

Aménagements à l'étang du Welschhof

La deuxième partie du chemin autour de l'étang est complètement praticable. Le chemin peut être utilisé par temps de pluie sans marcher dans la boue.

La bande de roulement de la rue de l'étang donnant accès au plan d'eau a été entièrement refaite. Des aménagements pour ralentir la vitesse des véhicules seront mis en place. Les barrières installées, interdiront la circulation de véhicules sur cette route souvent utilisée comme voie de contournement.

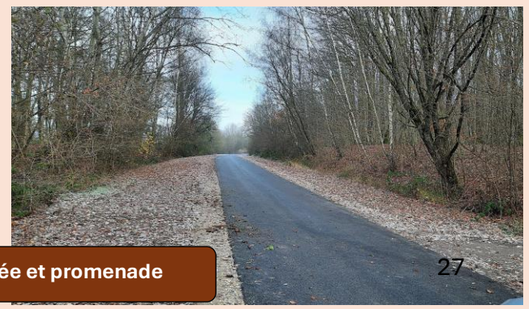

Route utilisée en piste cyclable, randonnée et promenade

Voirie :

Plan des travaux de rénovation de la voirie communale

Le réseau concernant la voirie gérée par Puttelange-aux-lacs s'étend sur un périmètre très étendu. Dans la voirie, nous comprenons essentiellement : les chaussées, les trottoirs, les abords, les parkings, les chemins ruraux appartenant au domaine privé de la commune ainsi que les différentes allées menant aux bâtiments communaux et autre traversée de parc. Mis bout à bout, cela représente une surface d'entretien très importante. Les chaussées équivalent à 27km de long.

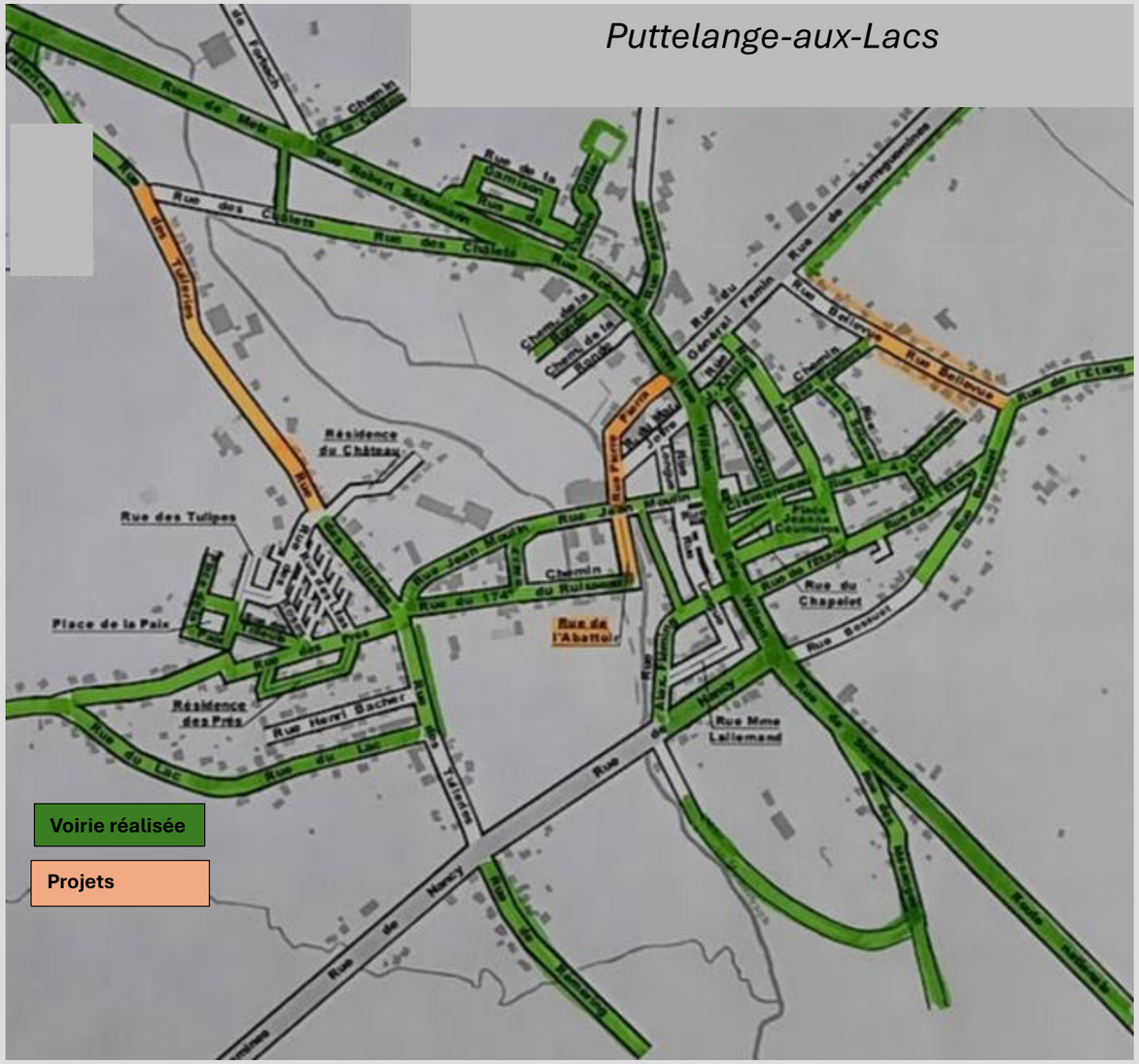

La voirie réalisée sur plusieurs années couvre quasiment la totalité de la ville et les annexes de Diefenbach et Ernesviller. Les rues restantes seront rénovées selon le programme établie par le conseil municipal.

Le revêtement de la bande de roulement des grands axes (les rues de Metz, Robert Schuman, Wilson, Strasbourg, Jean Moulin et rue de Nancy a été réalisé par le Département. La commune était chargée de prendre à son compte l'aménagement des trottoirs.

Voirie : Plan des travaux de la rénovation de la voirie

Plan de situation

De part et d'autre de Puttelange, les deux annexes font partie intégrante du programme des travaux de voirie. Selon leur importance concernant leur utilisation et leur degré d'exigence de sécurité, certaines chaussées et trottoirs sont privilégiés. Toutes les rues seront à terme restaurées.

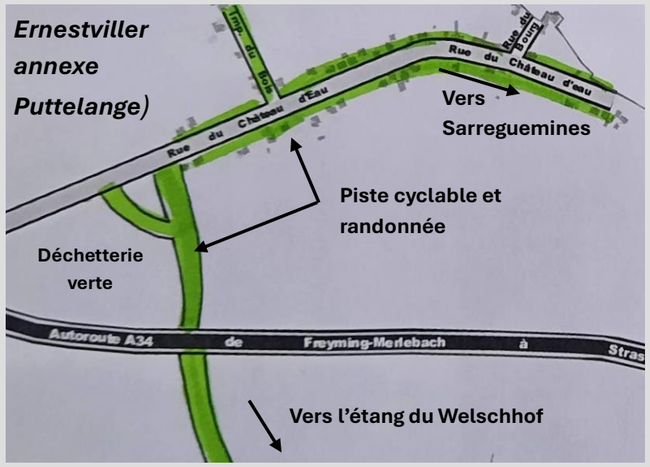

De chaque côté de la route de Sarreguemines rénovée par le Département de la Moselle, les trottoirs ont été réalisés par la commune.

La piste cyclable et randonnée (financée par la CASC) depuis l'étang du Welschhof continue son cheminement sur le trottoir de droite en direction de Sarreguemines.

A Diefenbach, le programme des travaux routiers sera étudié lors de l'aménagement d'un espace de camping en place et lieu de l'ancien camping municipal

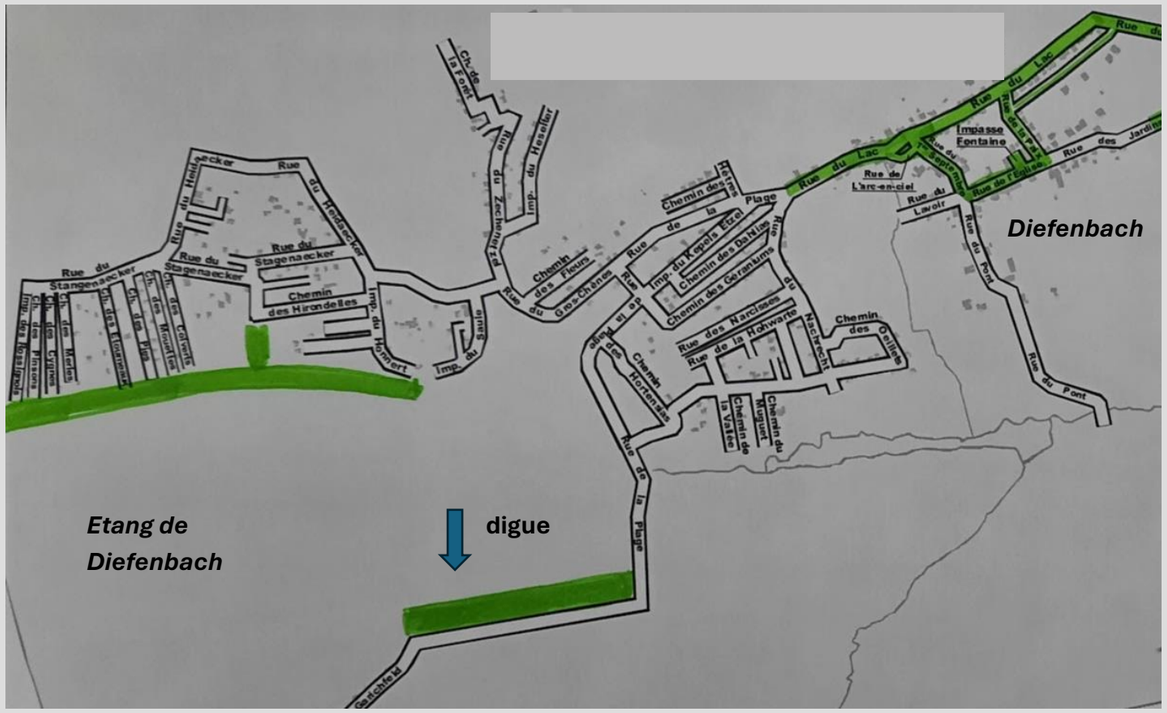

Voirie

Travaux effectués par les services du département de la Moselle

Réfection des rues Jean Moulin et Rue de Metz

Travaux de voirie réalisés par la commune :

Trottoirs et espaces de stationnement de véhicules Rue des Tuileries et rue du Lac

Voirie

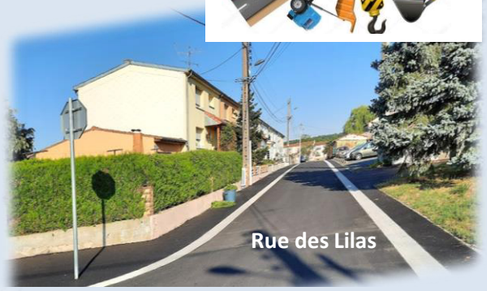

Le port du masque obligatoire n'a pas découragé élus et entreprise.

En très mauvais état (nids de poule, bosses, abords irréguliers et dangereux), la route reliant Rémering à Puttelange via la station d'épuration, a été rénovée en totalité par la CASC et classée également « piste cyclable ». Depuis sa mise en circulation, la vitesse y est limitée à 30km/h et la circulation interdite le dimanche et jours fériés pour les véhicules. Pour permettre aux cyclistes la traversée de la ville en sécurité, un itinéraire leur est proposé par un marquage de sigles « piste cyclable » au sol.

La voirie : la sécurité, la réfection l'aménagement en ville

La commission des travaux et voirie s'est rendue rue du Lac afin de repérer les endroits les mieux adaptés à l'aménagement d'équipements de sécurité. Le but étant principalement la réduction de la vitesse des véhicules circulant sur cette route.

Des travaux de voirie ont été réalisés rue du Lac. Les trottoirs et les espaces de stationnement publics, ainsi que les différents aménagements de sécurité (feu récompense et plateau surélevé sur la route) ont été pris en charge par la commune.
L'aménagement en enrobé de la bande de roulement de la rue du Lac a été assumé par le Département.

Ancienne caserne des Sapeurs-Pompiers – Chemin de la Ronde

Le chemin de la Ronde a été entièrement revu. Le réseau d'assainissement a été mis en conformité et adapté aux maisons de la rue et à l'ancienne caserne des Sapeurs–pompiers. (Rue, entrées et parking).

Voirie :

Des travaux indispensables pour la sécurité

A Diefenbach

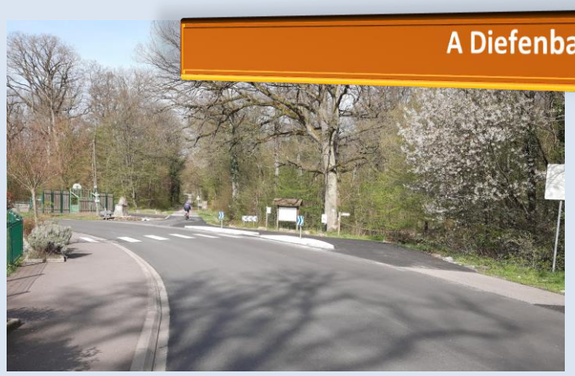

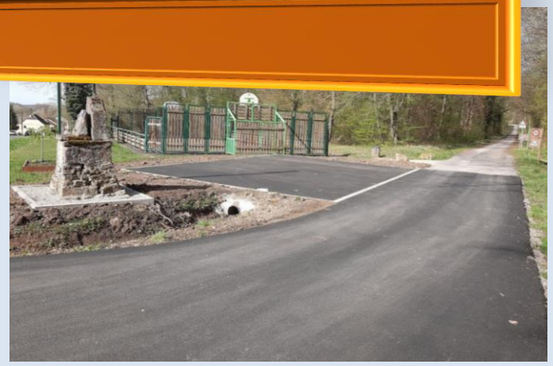

L'aménagement d'une voie de décélération dans le virage, à l'entrée de la forêt communale en face de l'école de Diefenbach, améliore d'une manière importante la sécurité liée à la circulation des véhicules. L'espace de stationnement de voiture, situé à cet endroit, a été déplacé à côté du city stade.

A Ernestviller

Aménagement de trottoirs et rénovation de chaussée à Ernestviller

A Puttelange

Voirie : Rue de Metz / Rue des Tuileries / Rue de l'étang

Rue de Metz : Réalisation du trottoir côté du contrôle technique

Rue des Tuileries : route refaite à neuf depuis la centrale électrique jusqu'à la rue de Metz

Rue de l'étang : refaite à neuf depuis la dernière habitation jusqu'à la rue de Sarreguemines, cette route est destinée aux promeneurs, randonneurs et aux cyclistes. Les barrières installées sur cette route interdisent la circulation des véhicules, permettent de l'emprunter en sécurité.

Voirie : Pistes cyclables

Deux nouvelles pistes cyclables, entièrement financées par la C.A.S.C, complètent le maillage complet de la ville en itinéraire doux et permettent de se rendre en Allemagne, Sarreguemines, Sarralbe.

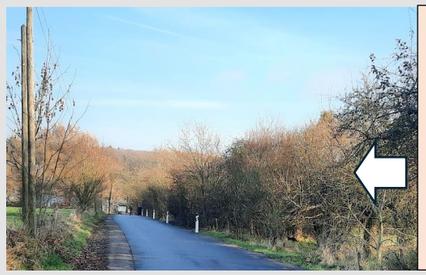

Sur cette partie de route des ralentisseurs seront aménagés afin de ralentir la vitesse des véhicules.

Route rétrécie mais suffisamment large permettant la circulation des piétons et/ou des cyclistes.

Ces travaux font suite à la réalisation du chemin autour de l'étang dont la deuxième tranche vient d'être effectuée.

Conduits par la C.A.S.C, ces réalisations améliorent d'une manière importante le confort et la sécurité des usagers.

Entretien

La somme des tâches et travaux d'entretien qui incombe à la commune est vaste et les interventions de nos agents techniques sont quotidiennes, variées et non exhaustives.

- Entretien des espaces verts, des bâtiments, des cimetières, des équipements et de la voirie communale.
- Entretien des véhicules et outillage
- Sécurisation des manifestations de la ville (cavalcade, courses, randonnées etc…) et viabilisation hivernale.
- Service de propreté en ville et ouverture de la déchetterie verte à Puttelange.

La commune fait appel aux entreprises pour la rénovation, la construction et les travaux de réparation plus lourds.

Quelques chiffres clés concernant les bâtiments entretenus par la commune

28, c'est le nombre total de bâtiments entretenus dont :

- **9** immeubles d'habitation à usage locatif
- **1** pôle de santé et **1** cabinet médical
- **2** chapelles, **1** église, **2** cimetières
- **2** groupes scolaires, **1**ancienne école utilisée par des associations
- **1** gymnase, **1** espace culturel, **1** foyer **1** espace associatif, **plusieurs** équipements sportifs et de loisirs

Mesures conservatoires pour rendre étanche la toiture du Château Massing avant réfection totale.

Remise à neuf des écoulements de la toiture et réparation des fuites de la toiture de la chapelle.

Peinture des grilles de l'école élémentaire et couloir de l'école élémentaire Jean Moulin par des jeunes de la mission d'insertion.

Entretien

Dans un souci d'amélioration qualitative du parc de logements communaux, la commune a engagé les travaux suivants :

- Mise en place systématique de cuisines neuves lors de travaux de réhabilitation des logements communaux. Six logements en sont équipés.
- Réfection totale de logements rue du 1er Septembre, 25 rue Robert Schuman, 10 et 12 rue Jean XXIII.
- Changement de système de chaudière fioul par une pompe à chaleur au 104, rue du Lac.
- Couverture isolée neuve prévue en février 2025 sur les logements situés 14, rue Jean Moulin.
- Rénovation de l'ancienne perception pour accueillir les services de santé FILIERIS (anciennement installés au Château Massing).
- Installation de 6 nouvelles cuisines

Travaux : Entretien

Poursuite du programme d'embellissement de la ville : Rénovation, création, entretien, propreté sont les préoccupations quotidiennes de la Municipalité pour garantir la sécurité, le confort et le bien-être de ses habitants et de toutes les personnes qui la fréquentent.

Faisant suite aux travaux d'assainissement rue de la Garnison, des travaux de rénovation, de part et d'autre du bâtiment des logements communaux, situés rue Robert Schumann (ancienne caserne militaire), ont été entrepris afin de consolider et sécuriser le cheminement autour du bâtiment. Les marches en mauvais état de l'entrée principale de ces logements ont été entièrement remplacées.

Des travaux de consolidation à l'arrière du deuxième bâtiment de logements communaux seront réalisés prochainement.

Le toit plat du préau de l'école élémentaire Jean Moulin a été recouvert d'une toiture à deux pans permettant le cheminement sécurisé des élèves et enseignants en cas d'évacuation. L'étanchéité complète du préau est ainsi assurée.

Depuis de nombreuses années, les infiltrations d'eau de pluie ont endommagé le plafond et les murs du préau. Des travaux de rénovation seront réalisés prochainement.

Travaux :

Terrain Multisports

Club house-VTT

Parcours de santé

Club house/vestiaire

Club house/vestiaire

Terrain multisports

Obstacles VTT

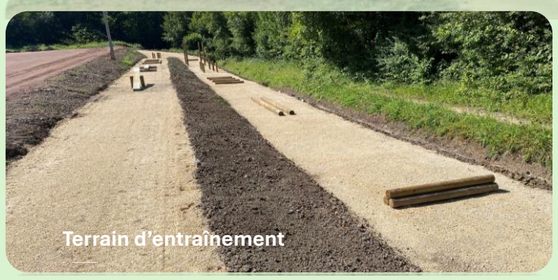

Terrain d'entraînement

Chemin des grenouilles

La réalisation d'un espace sportif polyvalent intégrant un terrain multisports, un terrain d'entraînement VTT en contrebas du stade de football de Diefenbach et un parcours de santé situé chemin des grenouilles, à proximité du plan d'eau, a été achevée. Cet espace offre aux pratiquants de différentes disciplines un lieu adapté à leurs besoins, tout en favorisant la pratique en sécurité du sport en plein-air.

Le terrain multisports est un outil idéal pour la pratique d'activités physiques. Il sera utilisé à la fois par les écoles, les jeunes, les clubs sportifs et en accès libre au public en dehors des entraînements des clubs sportifs.

A proximité immédiate de cet espace sportif polyvalent, un circuit VTT d'agrès stimulants a été réalisé, offrant un cheminement sécurisé et varié, idéal pour le dépassement de soi tout en profitant du cadre naturel.

Enfin le parcours sportif, situé le long de l'étang près de l'observatoire, sera parfait pour les personnes qui souhaitent travailler leur endurance et leur musculation en plein-air.

G**râce aux démarches du FC Diefenbach, porteur du projet, l'extension du vestiaire/club house, a été entièrement financé par la Région Grand Est.**

Travaux : Entretien

Ecole Jean Moulin

Le remplacement de l'ancien grillage de l'école maternelle Jean Moulin par des panneaux grillagés plus robustes renforce la sécurité et offre à l'espace scolaire utilisé par les enfants de l'école maternelle un meilleur aspect esthétique.

La rénovation de l'accès de la cour de l'école maternelle améliore les conditions de cheminement des enfants.

L'aménagement de l'entrée de l'école élémentaire améliore le confort et la sécurité lors de l'attente des enfants à la sortie des classes. Les grilles de séparation aux couleurs multicolores et vives invitent à un accueil plus agréable et surtout plus sécurisé des enfants.

Plantation 2023

Végétalisation de la cour de l'école élémentaire Jean Moulin

Des plantations apportant de l'ombre et des plantes mellifères préservant la biodiversité ont été préférées pour végétaliser la cour.

Une première série de plantation a été effectuée dans les deux cours de nos écoles élémentaires. Concernant l'école Jean XXIII, un espace aromatique, des cloisons végétales et des arbres apportant de l'ombre ont été réalisés.

Travaux : Entretien

Des travaux d'étanchéité et de rénovation ont été nécessaires pour la pérennité de l'Espace culturel.

Le remplacement des lampes existantes par un éclairage LED a été effectué.

Des travaux de rénovation importants seront mis en œuvre courant de l'année 2025

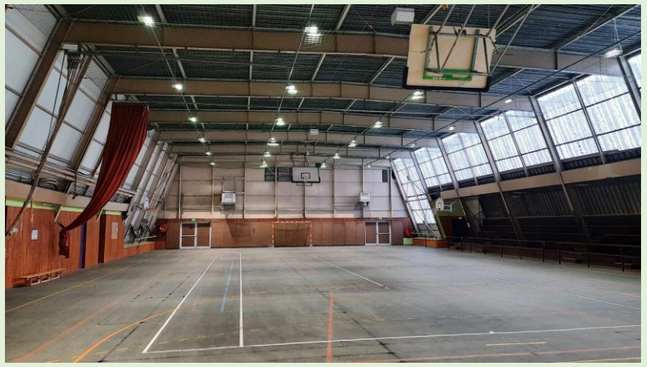

Voir mieux et moins cher !

Les lampes de la grande salle de l'ancien gymnase (C.O.S.E.C) ont été remplacées par un éclairage LED beaucoup moins énergivore. Cette nouvelle installation améliore la visibilité en éliminant les points d'ombre.

Comme à l'Espace Culturel, des travaux de rénovation seront entrepris pour assurer une meilleure étanchéité du bâtiment.

Compte tenu de son état de vétusté, le remplacement de la clôture des terrains extérieurs de tennis était une nécessité. L'installation de l'éclairage sur les supports du grillage a été assurée par les bénévoles du club.

Le tout, respectant les normes de sécurité et de fonctionnement en vigueur.

Parallèlement à ces travaux, un éclairage LED a été installé dans le court couvert en remplacement de l'existant moins adapté aux normes en vigueur et davantage énergivore.

Très prochainement, le revêtement usagé actuel du court intérieur sera remplacé par un revêtement synthétique neuf.

Travaux : Entretien /Aménagements

Enfouissement de la ligne haute tension : Tennis/atelier municipal

Nouvelle porte d'entrée au club house du tennis club

Elagage des branches susceptibles de se rompre et de tomber.

A propos d'entretien des arbres…

La présence de bois mort est tout à fait normale et fait partie du cycle de la vie d'un arbre. Lors de tempête, il arrive assez souvent que des branches cassent.

En prévention, une intervention tous les ans sur les arbres de la ville permet sereinement de ne pas craindre de chutes de branches.

Quelques vues de l'étang de Diefenbach à trois périodes différentes

La digue de l'étang de Diefenbach

Différents forages effectués le long de la digue ont révélé des fuites diffuses à plusieurs endroits. Les résultats de ces travaux suggèrent des interventions conséquentes et onéreuses pour remédier aux dysfonctionnements générés par l'usure et le temps.

Travaux d'entretien : Quelques exemples

Remplacement de la toiture du local « jus de pommes » des arboriculteurs de Puttelange

Remplacement de la toiture du local des arboriculteurs de Diefenbach

Acquisition de deux autolaveuses : pour le C.O.S.E.C et l'Espace Culturel

Entretien des arbres sur le banc communal (Parc, chemins, espace

Réalisation d'un parking en lieu et place de l'espace floral en face de la gendarmerie

Nettoyage du Monument aux Morts

Entretien des terrains de football

Aménagement de la plateforme

Le livre voyage

Nouvelle « Boîte aux livres » installée en lieu et place de l'ancienne, Place du Général de Gaulle.

« On prend un livre et on dépose un autre à la place »

Enrochement à l'étang DEMOULIN

Sécurité

Cette installation, souhaitée par une large majorité de la population, permet la traversée en toute sécurité de la Rue Wilson tout en maintenant la fluidité du flux des véhicules.

Assurer davantage la sécurité des piétons qui traversent la rue Wilson, est une des préoccupations majeures de la Municipalité. Pour améliorer les conditions de cette traversée des « feux tricolores » ont été installés au niveau du passage piétons église /Place de Gal de Gaulle. Ces « feux de circulation routière » restent au vert en permanence et se mettent au rouge en appuyant sur le bouton prévu à cet effet.

Dans l'église

Dans le cadre de la « mise aux normes de sécurité » dans les établissements recevant du public (ERP), un système d'alarme a été a installé à l'église de Puttelange.

Celui-ci se situe à gauche dans l'entrée principale

Sur la route

Installation de chicanes pour ralentir la circulation des véhicules.

Diefenbach

Rue du Lac

Plateau surélevé pour réduire la vitesse des véhicules

Sécurité

Ecole JEAN XXIII

La signalétique au sol organise le stationnement des véhicules. Cette organisation requiert des efforts de la part des usagers.

Pour la sécurité des enfants, respectez les règles de circulation !

Les automobilistes utilisant cette rue à sens unique sont priés de suivre l'organisation prévue afin d'éviter les accidents.

La sécurité à l'entrée et sortie des classes est une demande forte de la part des parents d'élèves. Des aménagements de la rue Jean XXIII ont été conséquents pour fluidifier la circulation des véhicules lors de l'accueil des enfants et pour éviter que les automobilistes, déposant leurs enfants à l'entrée de l'école, ne gênent les autres parents venant à pied ou en voiture.

Ecole JEAN MOULIN

La rue Jean Moulin permet de se diriger vers la cité des Tuileries, la rue des Tuileries menant vers la rue de Nancy et la rue de Metz et vers l'annexe de Diefenbach.

Les véhicules empruntant cette rue sont nombreux et ne respectent pas toujours la vitesse autorisée (30km/h.)

Le plateau surélevé, installé sur la route devant l'école Jean Moulin et le collège, oblige les véhicules à moteur à modérer leur vitesse. Cet aménagement complète les mesures de sécurité prises les années précédentes.

Sécurité

Espace de jeux à Diefenbach

Poursuite de la mise en sécurité des piétons rue Jean Moulin.

Malgré les panneaux clignotants situés aux entrées de l'agglomération, affichant le dépassement de vitesse (50km/h), certains conducteurs ne respectent pas la vitesse autorisée, d'où l'installation des feux tricolores à récompense.

Pour éviter les risques importants de déclenchement des réactions liées à l'invasion de chenilles processionnaires, les aires de jeux, situées en face de l'école de Diefenbach, ont été fermées pendant une période assez longue. L'installation de nichoirs sur les arbres, à proximité de ces jeux, permettront d'attirer les mésanges ((oiseaux prédateurs naturels des chenilles

Les stationnements fréquents de véhicules sur les trottoirs empêchent la circulation des piétons (personnes à mobilité réduite, poussettes …) en toute sérénité. L'installation de poteaux règlementaires en limite de trottoir leur assure une sécurité plus importante.

Sécurité

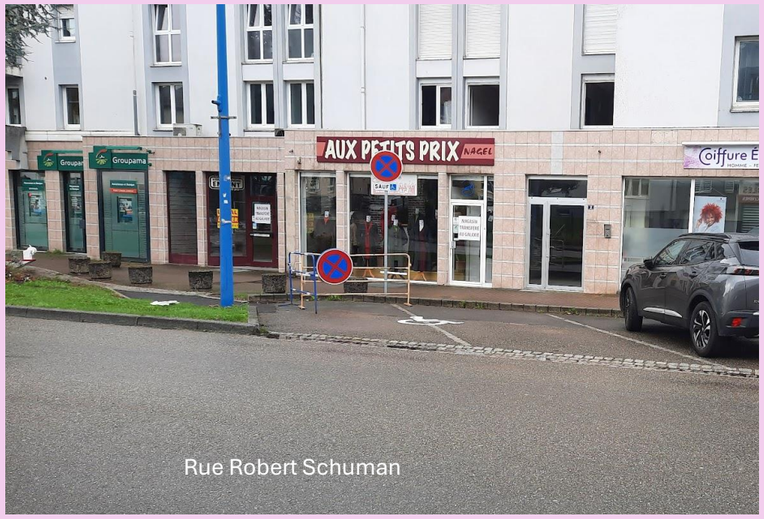

Rue Robert Schuman

Conformément à la réglementation en vigueur concernant les stationnements des véhicules pour les handicapés, la commune a réservé un emplacement handicapé en lieu et place de deux stationnements en face des cellules commerciales (côté Nagel), rue Robert Schuman.

Rue Maréchal Joffre

Concernant la rue Maréchal Joffre, l'interdiction de stationnement des deux côtés de la chaussée a été motivée par :

- Le passage des bus de ramassage scolaire ainsi que ceux de la ligne régulière
- Par l'étroitesse de la rue
- Par la gêne des voitures en stationnement devant les entrées des immeubles et les garages.
- Par la proximité des places de stationnement de la Place du marché

Rue Pierre Pierra

Régulièrement investie par des véhicules en stationnement illicite sur les trottoirs et devant les sorties de garage et sujette à générer des difficultés concernant son utilisation, la rue Pierre Pierra a fait l'objet d'une réglementation plus appropriée.

Depuis la nouvelle organisation de stationnement des véhicules, les risques ont été éliminés d'une manière importante.

Sécurité

Qu'est-ce qu'un DAE ? Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Zones couvertes en défibrillateurs par la commune pour la sécurité de tous.

Tennis et stade FCP

Espace Culturel

Centre Sportif

(Couvre les deux gymnases)

Mairie

(Couvre la zone mairie/ église)

Plusieurs défibrillateurs ont été installés à certains emplacements stratégiques de la ville. Ces emplacements sont les suivants :

- **Espace culturel**
- **Gymnases**
- **Mairie/église**
- **Tennis/Football club de Puttelange**
- **Football club de Diefenbach**
- **Groupe scolaire Jean XXIII**
- **Groupe scolaire Jean Moulin**

Stade FCD

Ecole Jean XXIII

Ecole Jean Moulin

Sécurité

Longtemps utilisé comme entrepôt communal, la démolition du hangar Matz a été nécessaire car le bâtiment ne répondait plus aux conditions de sécurité exigées par la règlementation en vigueur. La vétusté du hangar rendait son utilisation dangereuse.

Les travaux de démolition ont été rapides et bien menés. Ils permettent une vue plus complète sur la rénovation de l'ancienne dépendance du Château Massing.

L'espace ainsi dégagé par la démolition, permet une sécurité plus accrue.

L'Installation d'un feu tricolore rue du Lac termine les travaux de mise en sécurité de cette départementale. Trottoirs, plateau ralentisseur et feux tricolores sécurisent la circulation des piétons et véhicules.

Compte tenu du nombre important de passages de véhicules, surtout en période estivale, ces travaux de sécurité étaient indispensables à réaliser.

Sécurité

Rue Jean Moulin

Un passage protégé a été ajouté dans la rue Jean Moulin afin d'assurer une protection plus grande lors de la traversée de la route.

Parc Municipal

Le Parc Municipal, appelé également Parc Matz, est un lieu aménagé d'espaces de jeux et de convivialité. Il occasionne les rencontres multi générationnelles. Grâce à l'installation de barrières aux deux entrées du Parc, interdisant le passage aux véhicules à moteur, le public qui fréquente ce lieu peut se consacrer aux activités plus sereinement.

Des jeux supplémentaires seront installés dans un avenir proche favorisant une plus grande variété. Cela permettra aux enfants d'améliorer leur motricité, leur équilibre et les conduira vers une prise de risque calculée.

L'effort physique devient un loisir et non une contrainte.

Nos écoles : Organisation rentrée 2024

ECOLE Jean XXIII : 03 87 09 61 87 Directrice : Mme DREIDEMY Laurence Décharge : vendredi	Classes 5	Effectifs 80	Enseignant(e)s
Maternelle : **35 élèves = 2 classes**	PS+MS	22	Mme CLAVE
	GS	13	Mme MANDAVID
ATSEM : Mmes AIT HELLAL et SERRA			
Elémentaire : **45 élèves = 3 classes**	CP-CE1	11	Mmes DREIDEMY et RODRIGUEZ-DI CARLO
	CE1-CE2	15	Mmes LACORNE et WEBER
	CM1-CM2	19	Mme HOUPERT
	A.E.S.H : Mme ZARVO		

ECOLE Jean Moulin : 06 45 80 67 54 Directrice : Mme SCHEFFER Martine Décharge : mardi	Classes 6+ ULIS	Effectifs 119		Enseignant(e)s
Maternelle : **41 élèves = 2 classes**	PS-MS	27		Mme WESOLEK
	GS-CP	14		Mmes THIEL et BARTZ-MEYER
ATSEM : Mmes HAMAN et RESNIK				
Elémentaire : **78 élèves = 4 classes +** **1 dispositif ULIS**	CP-CE1	15		Mmes THIL et BARTZ-MEYER
	CE1	15		Mme MAS
	CE2-CM1	22		Mme LETT
Dispositif **ULIS**	CM1-CM2	23 12		Mmes AVICE M KLEIN
RASED : Mmes WILL et BOUR / Psychologue scolaire : Mme FOLSCHWEILLER ZIL : Mme ROUF A.E.S.H : Mmes MATHIAS- BECK-LECUELLE-COURMONT-LAVORATO-TURKELI-IMHOFF- M KLEIN				

Le dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) a été créé à la rentrée 2024 à Puttelange-aux-Lacs ; il s'agit d'un dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et second degré.
Ces élèves bénéficient d'un enseignement adapté à leurs besoins. La section ULIS se compose de 12 élèves au maximum.

RENTREE 2023 Jean Moulin +Jean XXIII	Nombre de classes	EFFECTIFS
Maternelle	4	76
Elémentaire	7+ ULIS	123
Total	12	199

COLLEGE Eblé : 16 classes 400 élèves

Nos écoles

LES PETITS DEJEUNERS A L'ECOLE

Entamer la journée le ventre vide n'est pas conseillé pour affronter une journée d'attention en classe et de dépense d'énergie. Bon nombre d'élèves se rendent en classe sans manger. Une collation matinale riche et variée donne à l'enfant les ressources nécessaires pour suivre correctement les situations d'apprentissages proposées par les enseignants. Depuis septembre 2021, la commune en collaboration avec l'Education Nationale organise un petit déjeuner dans les deux groupes scolaires. Faire comprendre à l'enfant de bien manger le matin, n'est pas toujours chose aisée. Mais ce jour-là, ils ont beaucoup apprécié ce moment « convivial » et semble avoir bien compris son utilité.

Ne plus aller à l'école sans manger, voilà qui est dit ! Vive le « ptit dèj »

Equipement

Un nouvel espace jeu a été installé dans la cour de l'école maternelle Jean XXIII en lieu et place de l'ancien jeu.

Ce dernier ne répondait plus aux normes en vigueur et n'était pas adapté à l'âge de tous les enfants de la maternelle.

Le coût de cette opération : 10 000 €

L'accompagnement des élèves dans le bus est assuré par une employée de la commune.

A la demande de la Municipalité, le transport scolaire gratuit pour les enfants de Diefenbach est assuré par la CASC.

Un service apprécié par les familles et les enfants.

Nos écoles

Grande exposition à l'école maternelle Jean Moulin

« La planète rêvée »

A la découverte du métier d'auteur et d'illustrateur d'album de jeunesse autour d'un thème sur l'éducation au développement durable.

Les parents et élus, admiratifs du travail accompli par leurs enfants et l'encadrement (professeurs des écoles et les ATZEM) Valérie Weishar-Giuliani, l'auteure).

Beau succès de l'exposition exportée à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (C.A.S.C)

Après la découverte du début de l'album « La planète rêvée" de Valérie Weishar-Giuliani, les enfants ont émis des hypothèses quant à la suite de l'histoire et ont travaillé entre autres autour de la confection de 2 planètes, d'une baleine et d'affiches sur le tri des déchets.
Les objectifs de ce projet ont donc été multiples : une meilleure compréhension de l'écrit, de l'oral ainsi qu'une meilleure production orale et tout cela en lien avec de belles productions en arts visuels et une réflexion sur le tri des déchets, la pollution de la planète.
Ce projet a été financé par le CNL (Centre National du Livre) et la municipalité de Puttelange.

Nos écoles : Propreté

J'aime la propreté

Je respecte l'environnement

Ecole Jean Moulin

" Dans le cadre de la journée, "nettoyons la nature", les élèves des classes de nos deux écoles (Jean Moulin et Jean XXIII) ont nettoyé l'environnement de leur école.
En espérant que cette sensibilisation fera d'eux des adolescents et des adultes respectueux de leur environnement.

Merci à tous les participants !

Ecole Jean XXIII

Nos écoles : Jean XXIII l'école en extérieur

Les élèves de la maternelle et classe de CP ont visité une ferme à GUEBLING

En proposant une expérience immersive en extérieur, « l'école dehors » favorise un état de bien-être physique et psychologique tout en reconnectant les enfants avec un environnement qui devrait leur être familier.

Sortie à la médiathèque de Sarreguemines le 25 11 2022

Les élèves de la grande section maternelle, les CP et CE1 se sont rendus à la médiathèque de Sarreguemines, au programme : - visite de la médiathèque suivie d'un spectacle théâtral intitulé « les courants d'air » Magie de Noël

Nos écoles : la Culture : *Un bien précieux, une nécessité, une ouverture sur les traditions et le chemin vers le monde d'aujourd'hui.*

Visite de Saint Nicolas dans nos écoles. Photo maternelle et élémentaire Jean Moulin

Participation des classes à la course organisée par Inéos à Sarralbe : Quelle joie de gagner une médaille !

Carnaval 2022. Intégrer les traditions locales en action. Les enfants adorent les déguisements et s'identifient facilement aux personnages qu'ils représentent.

Visite de bunker à Hoste (déplacement en vélo). Une partie de l'Histoire à transmettre aux jeunes générations.

Nos écoles : Jean XXIII

Autour des jeux olympiques

Le grand message du rassemblement mondial est passé
L'esprit olympique a fortement impliqué tous les élèves et enseignants de l'école primaire Jean XXIII. Les différents spectacles produits sur la scène ont séduit le public de parents.

Les longues semaines de préparation pour ce merveilleux spectacle ont eu leur juste récompense. Devant leurs parents et accompagnés des enseignants, et après de nombreuses heures de répétitions, les élèves de l'école primaire Jean XXIII ont présenté de beaux spectacles qui ont séduit la salle.

Nos écoles

Jean XXIII

Respectons la nature

Johan Kusmierski, animateur de la Fédération de pêche et de la protection du milieu aquatique (FDPPMA57) est intervenu dans le milieu scolaire, à la demande des enseignants, pour sensibiliser les élèves à la préservation de l'écosystème aquatique. Le mot clé utilisé dans l'intervention de l'animateur était le **Respect**. Respect de l'environnement, respect de la faune et de la flore, respect de la nature (la reproduction, la migration, la chaîne alimentaire du monde animal qui peuple nos rivières, d'où l'importance de préserver la qualité de l'eau (ne pas la polluer).

C'est par une visite au bord du Mutterbach que les élèves ont découvert, pour certains, les insectes et les poissons qui peuplent nos rivières.

.

Relai petite enfance

Vendredi 18 novembre 2022, une douzaine d'enfants âgés de 1 à 3 ans, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur parent, ont participé à un atelier d'éveil musical. Claire Herrenschmidt, musicothérapeute a animé cette séance proposée par le Relais Petite Enfance de Sarreguemines, en collaboration avec la commune de Puttelange-aux-Lacs.

Tambourins, grelots, castagnettes… ont raisonné à l'Espace culturel et Sportif à la plus grande joie des petits. Des danses et comptines ont également agrémenté cette matinée.

Inscription obligatoire au relais petite enfance au 03-87-98-56-03 ou par mail : rpe@agglo-sarreguemines.fr »

Centre aéré

Centres de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.)

OPAL Mme Sophie MARCHAN

Accueil périscolaire de Puttelange

Directrice

03 87 09 53 54 Bureau 07 66 57 13 12 Mobile

1 rue Jean Moulin
57510 Puttelange-aux-Lacs

Periscolaire.pal@opal-asso.fr

" Lors de chaque centre aéré (une semaine lors des petites vacances et trois semaines en juillet) l'équipe d'animation a à cœur d'emmener les enfants découvrir différents univers et de réaliser le plus souvent possible une sortie en cohérence avec cet univers. Lors de l'année passée ils ont ainsi découvert l'univers du cirque, imaginé une mini ville avec leur métier de rêves et ont rencontré des professionnels (gendarmes, pompiers, paysagiste, boulanger).

Au mois de juillet 2022 les enfants ont visité le chemin des cimes de Drachenbronn, le parc à cheval d'Altviller.
Les plus âgés ont pris le chemin de la forêt de Diefenbach pour y installer leur campement pour 4 jours. Les nombreuses promenades dans nos forêts et autours de nos étangs sont essentielles à la découverte de notre environnement proche.

Le périscolaire

A la découverte des inventions qui ont révolutionné le monde.

Lors des vacances scolaires le périscolaire et les centres aérés permettent de découvrir différents univers : le cirque, le camping, les artistes, les sports.

Lors des dernières vacances, les enfants ont participé à des journées découvertes en se rendant au Champ de feu pour une journée luge, au ranch à cheval d'Altwiller, au plan incliné, au zoo d'Amnéville.

En été les plus grands ont participé à un mini camp durant quatre jours

Le périscolaire

OPAL ***Accueil périscolaire de Puttelange***
Mme Sophie Marchan ***Directrice***
03 87 09 53 54 Bureau 07 66 57 13 12 Mobile
1 rue Jean Moulin 57510 Puttelange-aux-Lacs

!

Le centre de loisirs, organisé par L'O.P.A.L, avait pour thème : « Mystère au château ». L'aide des enfants fut sollicitée par la sorcière Abracada Oup's, connue pour sa légendaire maladresse afin de retrouver les pages perdues de son grimoire. Les enfants, futurs sorciers, ont tout mis en œuvre pour mener à bien cette mission. Fantômes, enquêtes, citrouilles, potions magiques, entraînement au maniement de balais volants ont rythmé leur quête tout au long de la semaine.
Grâce à leur perspicacité, les pages du grimoire ont été retrouvées et pour fêter cette belle réussite, un grand bal ensorcelé a été donné. Pour finir la semaine, une journée de découverte a été organisée au parc Sainte Croix.

Ce thème, riche en idées et très apprécié des enfants a permis à l'équipe d'animation d'aborder celui du développement de l'imaginaire et de la créativité. Nul doute que les apprentis sorciers n'en ont pas manqué.

Pôle Jeunesse

Spectateurs attentifs au spectacle de la jeunesse

Les activités

Les bénévoles du Foyer Des Lacs

Groupe débutant de l'atelier guitare

Clara Gucciardo

Les arts du cirque

BELLE ADHESION DU JEUNE PUBLIC AUX DIFFERENTS ATELIERS (SPORTIFS, CULTURELS ET DE LOISIR) PROPOSES PAR LE FOYER DES LACS.

Pour clore cette belle journée, les jeunes acteurs ont donné rendez-vous au public au prochain spectacle. Celui-ci, venu encourager et soutenir les acteurs et les bénévoles sera à ne pas en douter présent.

Pôle Jeunesse

L'espace de vie sociale du Foyer des lacs en partenariat avec les associations de la Ville propose chaque année durant la période estivale des activités aux jeunes de 11 à 17 ans.

Le but étant d'animer des activités socioculturelles et sportives, ainsi que des sorties de loisirs avec la participation de l'association Anim com 13.

Pendant cet été, les jeunes ont découvert de nouvelles activités comme la couture, la cuisine en plus des activités sportives encadrées par les bénévoles associatifs.

Ce dispositif est soutenu par la Mairie de Puttelange aux lacs et le Département de la Moselle.
Chaque année, ce soutien permet à environ 45 jeunes de passer des vacances agréables sur notre territoire.

Pôle Jeunesse : Anim'com 13

Delphine Dupuis Animatrice

"Anim'com 13" Mairie Puttelange Tel : 07.67.22.39.90 / Courriel : animcom13@orange.fr / Permanences à l'Espace Culturel les Lundis : de 14h à 17h Mercredis : de 9h 30 à 11h 30

Sortie Europa parc

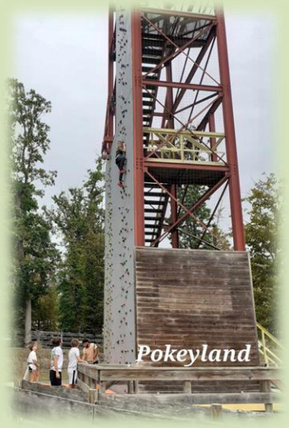

Animation Jeunesse de l'Albe et des Lacs

Anim'Com 13

Culture - Loisirs & Sports

Comment obtenir le PASS' jeune ?

Il suffit de remplir la demande de PASS' que tu peux trouver dans ta mairie ou lors des permanences d'Anim'Com 13 à l'Espace Culturel de Puttelange aux lacs ,rue Jean Moulin :

Tu as entre 11 et 18 ans grâce à Anim'Com13 tu peux passer de bons moments avec tes copains et copines à des tarifs avantageux :

Pour être informé et pouvoir participer à ces sorties il suffit de faire une demande de Pass' il est gratuit.

Qui peut participer à ces sorties ?

Il faut avoir entre 11 et 18 ans ou être au collège.

IL SERAIT DOMMAGE DE NE PAS EN PROFITER

Pôle solidaire : Espace de Vie Sociale

Après une année difficile due à la pandémie, l'ensemble de la vie sociale et culturelle a repris progressivement avec un renouvellement partiel des usagers.

Les périodes de confinement liées à la pandémie ont mis en difficulté le fonctionnement des activités, mais pour les usagers bénéficiaires, la continuité des services solidaires a été maintenue en respectant les mesures sanitaires préconisées par le gouvernement.

L'espace de vie sociale est une structure associative de proximité qui touche tous les publics (les familles, les enfants et les jeunes).

L'épicerie solidaire : Aide et offre de service

Une équipe sympathique, au service des usagers bénéficiaires

Destinée aux personnes aux revenus modestes et en difficulté pour subvenir aux besoins quotidiens, une épicerie solidaire a ouvert ses portes le 12 juin 2019. Cette offre de services à la population de Puttelange-aux-Lacs a son siège Chemin de la Ronde, dans les locaux rénovés de l'ancienne caserne des Sapeurs-pompiers. L'épicerie solidaire est approvisionnée par des grandes surfaces, des commerçants locaux, des dons de particuliers et par des associations de notre commune. Ce service est soutenu par la commune en partenariat avec le Foyers des Lacs. Saluons cette belle initiative et son succès.

L'épicerie solidaire de Puttelange-aux-Lacs a été récompensée en catégorie Solidarité dans le cadre de la cérémonie des Lauriers des collectivités locales. Une belle satisfaction pour les personnes qui œuvrent dans l'esprit de venir en aide aux autres. Faire preuve de solidarité et d'un minimum d'altruisme, en ces périodes difficiles pour un bon nombre de citoyens, c'est respecter l'être humain.

Actions solidaires

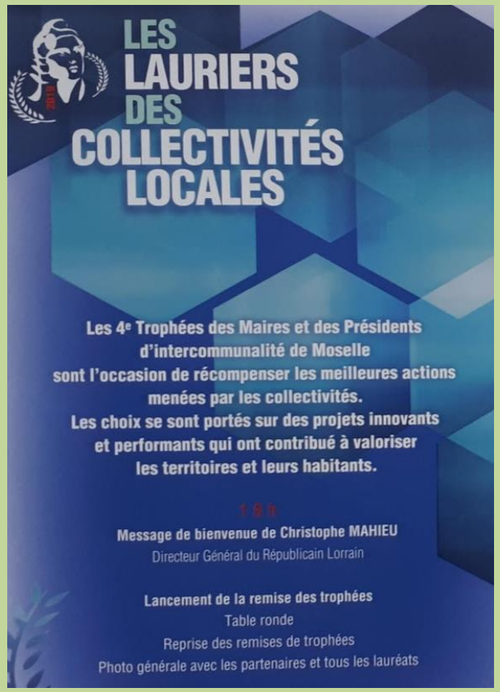

Jeux de société

Atelier informatique

Photo RL

Dans le cadre des « projets innovants et performants, qui ont contribué à valoriser les territoires et leurs habitants », le Département a récompensé la commune de Puttelange-aux-Lacs pour la mise en place d'une épicerie solidaire».

Différents dispositifs de solidarité ont également été mis en place dans notre ville. Il s'agit d'actions d'aide et de soutien qui améliorent le quotidien des personnes à revenus modestes et éprouvent souvent des difficultés de fin de mois. Faire preuve de solidarité, c'est aussi faire preuve de partage, de compassion, d'assistance.
Comprendre les difficultés de l'autre, n'est –ce pas une première démarche vers le lien social ?

Les actions solidaires dans notre ville : Solidarités envers les personnes âgées, les jeunes, les personnes aux revenus très modestes. Et, en partenariat avec la CASC, aide au diagnostic énergétique des propriétaires d'habitations aux revenus modestes.

Actions solidaires

Solidarité envers les personnes Âgées

Dans le cadre des actions de formation à l'outil informatique, la commune, en partenariat avec l'association Le Foyer des Lacs et avec le soutien de personnes bénévoles, propose :
- Des journées d'utilisation des tablettes informatiques. Ces moments d'apprentissage sont gratuits. Le matériel est mis à disposition sur le lieu de rencontre.
- Des ateliers ayant pour but de partager une cuisine régionale, ancienne ou actuelle, simple ou plus sophistiquée de culture nationale et/ou internationale.

Solidarité envers les personnes les plus démunies

Une épicerie solidaire est ouverte le vendredi tous les quinze jours au service des personnes aux revenus modestes. Des paniers sont confectionnés par des bénévoles à des prix très abordables et variables selon leur contenu. Les produits proposés aux personnes sont issus de grandes surfaces et des commerçants.

Récompense aux meilleures actions menées par les collectivités :

A la ville de Puttelange par le Département et Le RL pour l'implantation d'une épicerie solidaire

Solidarité envers les jeunes

Depuis quelques années, la commune alloue une aide financière au permis de conduire pour les jeunes puttelangeois, sous conditions d'âge et de ressources.

Ce dispositif d'aide permet la réduction des frais d'inscription au permis de conduire. A charge pour le ou la jeune candidate de s'investir pour une durée de soixante heures auprès de personnes âgées qui le désirent. Ce soutien communal (1000 euros) a un double but : Soulager financièrement les familles aux revenus modestes et permettre à certaines personnes âgées de sortir de leur isolement.

Solidarité envers les propriétaires d'habitation aux revenus modestes

La C.A.S.C (Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences), en partenariat avec la commune, propose gratuitement un service aux habitants concernant le bilan thermique de leur habitation. Ce dispositif permet de connaître les faiblesses relatives à la perte d'énergie de leur maison et, s'ils le souhaitent, d'entreprendre les travaux nécessaires à la réduction de leur facture énergétique.

Relai d'offres et de services à la population

Ce dispositif, installé en mairie, est assuré par des permanences au service de la population et utilise les moyens de diffusion des informations dont elle dispose (tableau électronique extérieur, site, face book, affichage).

Pôle solidaire

Repair café

Le lien social : un des objectifs principaux de la municipalité.

Les activités collectives participent au maintien du lien social. Les associations sportives et socio culturelles, chacune à leur manière, contribuent à son développement.

C'est pour atteindre cet objectif que l'association Le Foyer des Lacs, en partenariat avec la commune et l'association « Les Petites mains de Zetting, propose régulièrement à l'Espace Culturel différents ateliers de réparation d'objets divers dans le cadre d'un Repair café. **Rappelons que cette manifestation est ouverte à tous.**

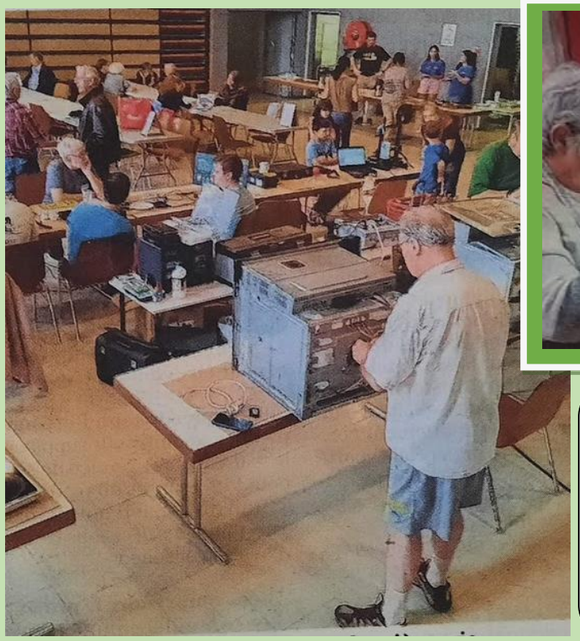

Les objets réparés réutilisés permettront de réaliser de vraies économies et parallèlement la réduction des déchets. Participants et bénévoles se réjouissent du succès grandissant de cette manifestation. La reconduction d'un Repair café est toujours attendue avec impatience et motivation.

Non exhaustive, la liste des activités favorisant le lien social dans notre commune est variée.

Quelques exemples parmi les organisations les plus connues dans notre ville :

Dans le domaine des activités physiques et sportives, on peut pratiquer :

Du badminton, du football, du speedball, du basket, du tennis, de l'escrime, de la danse, du fitness, du trwirling bâton, de l'aikido, du taîkwondo, de la gym d'entretien pour adultes, de la gym pour petits, de la pêche, du vélo, de la pétanque, des activités athlétiques, du yoga.

Dans le domaine socioculturel on y trouve :

du cinéma, une épicerie solidaire, du théâtre, du théâtre impro, un club ados, deux chorales, de l'accordéon, des sapeurs-pompiers, des arboriculteurs, des aviculteurs, un carnaval club, du scrabble, une association des personnes âgées, coop amis nature, une association Franco-Turque, différents ateliers : informatique, aquarelles, vannerie, couture, écoute ton corps, une amicale des mineurs, une association qui organise le marché de Noël, Warrior Tribe, un conseil de fabrique et anim'com 13 qui organise des sorties pour les 11ans à 18 ans…

Animation

Le carnaval à Puttelange

Culture et tradition

Malgré une météo pas très engageante, un public nombreux a répondu présent à l'appel du carnaval de Puttelange. Une ambiance festive et récréative régnait en ville grâce au défilé de chars, de masques et cris de joie des enfants. Les « umba umba tétéré » et autres airs locaux ont eu une large place dans le défilé. Les rues de la ville ont été l'écho d'une tradition bien ancrée dans notre région.

Vive les manifestations locales traditionnelles !

ANIMATION

Fête populaire et feu d'artifice

En raison du mauvais temps annoncé, la manifestation prévue le samedi 6 juillet 2024 a été reportée au 31 août 2024. Cette journée très ensoleillée et chaude a été un franc succès. Les organisateurs (commune et inter association) ont été pleinement satisfaits et heureux de cette magnifique soirée.

Porté par la devise Olympique « ***Plus haut plus vite plus fort*** », le scénario du feu d'artifice a permis de voyager à travers les origines, les valeurs universelles, les symboles, la compétition, le dépassement de soi.

Mêlant émerveillement et séduction, le spectacle pyrotechnique nous a transporté, l'instant de quelques minutes, dans une ambiance festive, conviviale et de rêves. Depuis l'isolement dû à la pandémie, les retrouvailles entre amis, le rassemblent familial et la proximité sociale ont été de véritables vecteurs du lien social.

Cette manifestation a permis, pour une soirée, de s'éloigner des soucis et certainement d'échapper à la routine quotidienne.

Le public ravi en redemande

Animation

Beau succès pour la fête traditionnelle de Diefenbach qui s'est déroulée dans l'enceinte de l'école car les chenilles processionnaires (sur les arbres du lieu habituel de la manifestation) menaçaient la santé du public et des bénévoles.

Cela n'a pas empêché le succès de la manifestation où différentes animations étaient programmées : de la danse (la Zumba, la Country), de la magie, de la musique… L'autre point fort des deux journées d'animation, ce fut la restauration : saucisses merguez, pizzas, flamms. La pâte faite maison a énormément été appréciée par le public. Des crudités avec jambon ou schwenk ont été proposées au public le dimanche à midi.

La chorale Chœur à cœur dirigée par Alex Bier, nouveau chef de Chœur, et Nicolas Trinkwell ont clos les festivités avec brio.

Cette manifestation, organisée par le Football Club de Diefenbach (FCP) a été possible grâce à l'implication des bénévoles du club et amis des organisateurs.
« Offrir au public (qui nous soutient chaque année) un beau programme d'animations et de la restauration de qualité ».

Les repas du dimanche midi ont « été préparés par Dominique Postal.

Deux journées de fête accompagnées d'activités variées

Activités culturelles

La fête de la musique animée par Les Joyeux Compagnons

Dans le cadre de la fête de la musique, le Chœur d'Hommes les Joyeux Compagnons ont invité le public à un concert gratuit. Cette manifestation a eu lieu pendant leur répétition à l'Espace Culturel de Puttelange-aux-Lacs.

Un public ravi et acquis à la cause du Chœur d'Hommes.
Ambiance chaleureuse et conviviale animée par les choristes et le pétillant et très sympathique chef de chœur Nicolas Trinkwell.

21 Juin 2022

Le Festival « Les Z'Etangs D'ART » à Puttelange-aux-Lacs : 5ème édition (2022)

La présentation du programme de la cinquième édition a eu lieu à l'Espace culturel en présence des différents partenaires et collaborateurs (élus, représentant de l'Etat, Conseil Général, Foyers Ruraux, bénévoles du Foyer des Lacs…). La gratuité du Festival pour le public est un des moyens permettant l'accès à la culture au plus grand nombre. Aux communes fondatrices de cet événement (Puttelange, Rémering et Holving en partenariat avec les Foyers Ruraux), se sont jointes celles de Grosbliederstroff et Neufgrange. Comédie, musique, théâtre, et cinéma de plein air accompagnent ce festival tout l'été dans les communes participantes.

Activités culturelles

Les Joyeux Compagnons

20 ans

Pour fêter le vingtième anniversaire du chœur d'hommes de Puttelange-aux-Lacs, les Joyeux Compagnons, dirigé par le chef de chœur Nicolas Trinkwell, ont offert un concert d'un niveau élevé, sympathique et bien maîtrisé. Les deux représentations (samedi et dimanche), ont conquis un public, tous les ans plus nombreux.

Le mot du Président

« Le chœur d'hommes a vu officiellement le jour il y a 20 ans. Depuis lors, 115 choristes ont pris plaisir à chanter dans notre ensemble qui constitue une famille à laquelle se sont associés progressivement nos épouses et nos amis et constitue notre force ».

Christian Liebgott

Qui sommes- nous ?

« Fort d'une trentaine de choristes passionnés, âgés de 9 à 86 ans, l'ensemble conjugue jeunesse et qualité. Le sérieux et la motivation des chanteurs leur ont permis d'être récemment élue 3ème meilleure chorale du Grand-Est. Tantôt a capella ou avec l'accompagnement d'instrumentistes, tantôt en ensemble vocal ou avec des solistes, les Joyeux Compagnons varient les interprétations pour profiter pleinement de la polyphonie des voix d'hommes ».

Nicolas Trinkwell, chef de chœur, a su créer un dynamisme au sein du groupe en exploitant le talent de chacun. C'est également lui qui harmonise la plupart des pièces du répertoire.

Activités culturelles

*Festival itinérant **les Z'ETANGS D'ART**, soutenu par les villes de Puttelange, Holving, Rémering, Neufgrange, Grosbliederstroff et les Foyers Ruraux, s'est vu décerné le prix de **l'animation du territoire***

Une bien Belle récompense méritée

Tous les spectacles et séances sont gratuits et pour tout public

La cérémonie des récompenses

La Culture c'est l'ouverture sur le monde

Activités culturelles

Festival du cinéma italien décentralisé de Villerupt

Une équipe bien investie pour le plaisir du public

Rapidité, maîtrise, gentillesse et expérience ont présidé tout au long de la pause « repas italien » entre les deux projections des films en version originale sous-titrée.

Près de deux cent vingt repas ont été servis avec grande efficacité.

AH ! Les pâtes et l'Italie …

Un peu d'histoire concernant la main d'œuvre italienne dans notre région (Juin 1919) Réf. Article paru dans Le MAG, supplément du Républicain Lorrain

« Des pourparlers sont engagés entre les gouvernements français et italien au sujet de la main-d'œuvre italienne… » Cet accord aboutirait sur des bases qui assimileraient complètement l'ouvrier italien à l'ouvrier français … » Il y a évidemment énormément à faire de ce côté. Trop souvent, les Italiens vivaient dans des conditions déplorables, groupés dans des baraquements malpropres. L'un des leurs restait au logis pour préparer la cuisine. On voudrait changer tout cela, loger décemment les travailleurs du Piémont et de la Toscane, créer des restaurants corporatifs où ils auraient une nourriture saine de nature à réparer des forces entamées par le plus rude travail… » Pour la reprise de notre grande industrie métallurgique, il faut de la main d'œuvre étrangère. Les vingt-cinq mille allemands qu'on occupait dans le bassin de Briey n'y reviendront pas. La jeunesse italienne, d'autre part, a été fauchée comme la nôtre. De plus, le gouvernement du roi Victor- Emmanuel ne veut plus permettre l'immigration que sous les plus sérieuses garanties. Il faut, en Meurthe-et-Moselle, arriver à une entente complète entre français et italiens dans l'intérêt commun ».

Activités culturelles

Cinéma décentralisé du film italien de Villerupt

Le Festival rencontre un succès grandissant au fil des années, allant bien au-delà des limites de notre ville.

Ambiance transalpine, sympathique et conviviale au festival du film italien décentralisé de Villerupt. Les organisateurs ont œuvré d'une main de maître pour la réussite de cette soirée dédiée au cinéma italien où la société italienne est décryptée finement, mêlant drame, humour et fantaisie.

Mieux connaître l'Italie : la Sicile

Mot grec signifiant " trois pointes "Trinacria ou Trinakria (Trinacrie en Français) *:*

La Trinacria devint le symbole de la Sicile. La Méduse avec ses armes redoutables est la protectrice de l'île de ses ennemis.

Les trois extrémités humaines représentent l'île avec ses trois pointes géographiques et enfin, les épis de blé font allusion à la présence d'importantes activités agricoles sur l'île depuis l'Antiquité et en particulier, la culture de blé, car les Grecs et surtout les Romains déboisèrent une grande partie de la Sicile pour la transformer en champs de blé.

La Trinacria est aussi au centre du drapeau actuel de la Sicile. L'arrière-plan de ce drapeau est composé de deux couleurs à séparation diagonale, la couleur jaune représente Palerme, la capitale de l'île, puis la couleur rouge représente la ville de Corléone. Successivement, dans ses deux villes, débuta la révolte sanglante des Vêpres Siciliennes contre les Français en 1282.

Activités culturelles :

Le cinéma de campagne :

Foyer des Lacs - Espace de Vie Sociale
Espace Culturel
1, rue Jean Moulin - 57510 Puttelange-aux-Lacs
Tel : 07.69.56.30.80

Le cinéma s'invite chez vous avec le Foyer des Lacs.
Où trouver les affiches des films ? : Devant l'Espace Culturel, sur les panneaux d'information en ville, sur panneau Pocket, sur facebook (Foyer des Lacs).
Des séances accessibles à tous 4,50 € pour adultes et 3,50 € pour les moins de 16 ans.

Le cinéma est une histoire assez ancienne dans notre ville. Lors de l'inauguration de l'Espace Culturel au milieu des années 80, le grand Ecran était à l'honneur avec la projection du film l'Ours de Jean-Jacques Annaud. Puis, grâce à l'acquisition par la commune du matériel nécessaire à la projection des films, l'aide des Foyers Ruraux de la Moselle pour l'apport des bobines du film à projeter, et aux bénévoles de l'association de l'époque, l'activité régulière du cinéma a vu le jour (non sans difficulté parfois). **Le film à projeter était imposé par les Foyers Ruraux.**

Depuis 2011, le Foyer de Lacs fait vivre le cinéma de campagne dans ce même bâtiment un vendredi sur deux à 20h, toujours en partenariat avec la ville de Puttelange et les Foyers Ruraux de Moselle. Le programme des films à projeter est cette fois-ci **à l'initiative du Foyer des Lacs.** C'est avec motivation, régularité et souci de véhiculer la culture cinématographique dans le milieu rural que le Foyer des Lacs vous accueille. L'ambiance y est conviviale. Pour le plaisir des petits et des plus grands, des films familiaux et jeune public sont également proposés lors des petits congés scolaires.

Le nombre de spectateurs aux séances de cinéma progresse. Les films choisis sont récents et attirent.

Panneau d'information en ville

Le cinéma est-il un des symboles forts du dynamisme culturel ?

Panneau d'information en ville

N'est-ce pas réducteur de considérer le cinéma seulement comme une distraction, un loisir, un moment de détente et d'évasion ? Peut-on aussi le comprendre comme moyen de culture, d'acquisition de connaissances, de formation… ? N'est-ce pas un produit de divertissements autant qu'une œuvre artistique ?
Le cinéma joue un rôle culturel (adaptation littéraire, restitution des faits historiques…). Il fait découvrir et développe des sensibilités, il offre un moyen attractif et pédagogique de faire accéder un jeune public à la lecture.
Le cinéma joue également un rôle politique en tant qu'expression artistique. Il est souvent le reflet de la vie, c'est aussi un moteur de pensée et d'occasion de rencontres. Il est utilisé parfois comme outil de communication, de propagande et de véhicule d'idées.

« Rendre le cinéma accessible à la population rurale, donc à la culture ».

Voilà un des objectifs prioritaires que la Municipalité s'est assignée pour les puttelangeois. Elle remercie chaleureusement les bénévoles de l'association **le Foyer des Lacs** pour leur investissement et leur implication généreuse

Activités culturelles

Soirée halloween au C.O.S.E.C

L'entrée du château hanté : Patience, chacun son tour

Atelier maquillage

Dégustation crêpes

Stand crêpes

Le collectif jeunes du foyer a réalisé sa première animation

Engagés depuis quelques mois dans un collectif jeunes au sein du Foyer des lacs, cinq jeunes se sont chargés de l'organisation d'une journée sur le thème d'Halloween. Dimanche dernier, ils ont été récompensés de leurs efforts au gymnase le Cosec.

D'autres projets à venir

Près de 160 personnes ont participé à un escape game, une chasse aux trésors ou encore des ateliers créatifs.

Cette manifestation s'insère dans un projet d'autofinancement pour les enfants du collectif jeunes du Foyer des lacs. Ces derniers pourront ainsi proposer d'autres types d'animations ludiques à l'avenir au sein de la ville de Puttelange-aux-Lacs. Pour cela, ils sont accompagnés par Axel N'zikou, le coordinateur du Foyer des lacs.

Dimanche dernier, une animation Halloween était proposée par le collectif jeunes du Foyer des lacs au gymnase le Cosec. Photo RL

Article et photo du RL

Initiative du Foyer des Lacs, cette soirée dédiée au jeune public a séduit enfants et parents. Installés au COSEC, les différents ateliers de bricolage, déco et maquillage… ont occupé les enfants à la création et à la découverte. Les gourmands n'ont pas été oubliés car l'odeur des succulentes crêpes a envahi le gymnase et invité les enfants à leur dégustation. L'ambiance Halloween a transporté les enfants dans le monde de l'imaginaire et des rêves. Sachons apprécier ces moments de contes pour enfants (et adultes) pour s'évader et se décentrer des difficultés quotidiennes.

Attention ! les fantômes sont de retour.

Evénements sportifs

Leçon d'escrime avec maître Hugo

Entraînement handisport

De gauche à droite Virgile IMBAULT/Marie HAFFNER RODIC/ Mathis HUGO au championnat du monde de Paris 2023

Escrime

Après un an et demi d'interruption (pour cause de pandémie), le club d'escrime a repris la compétition et obtenu des résultats très encourageants : La victoire aux Jeux Nationaux de l'Avenir Handisport de Romain Killian, La 7ème place de maître Hugo et la 12ème place de Lionel Sigwalt lors du championnat de France vérérans mais aussi, respectivement, 13 et 15 ème place en coupe d'Europe.

Les plus jeunes ont totalisé à eux seuls 37 podiums dont 12 1ères places en compétitions du GRAND EST.

Quelques classements : Mathis HUGO 13ème GRAND EST et 104ème français des moins de 15 ans. Virgile IMBAULT 22ème GRAND EST et 130ème français des moins de 15 ans / Marie HAFFNER RODIC 2ème lorraine des moins de 13 ans, 11ème GRAND EST et 63ème française des moins de 15 ans / Dorian MULLER est actuellement 1er au classement lorrain des moins de 11 ans.

On espère quelques qualifications (en individuel et/ou équipe) parmi les jeunes escrimeurs pour les championnats de France des moins de 15 ans qui auront lieu les 10 et 11 juin 2023 à Albi. Un grand bravo à Marie, Mathis et Virgile pour leur première participation au championnat du monde qui s'est déroulé à Paris les 4 et 5 février derniers.

Le cercle d'escrime excelle également dans le domaine du spectacle par le biais du conservatoire d'escrime ancienne où différents thèmes sont proposés (médiéval, mousquetaire et sabre laser).

Conservatoire d'escrime ancienne en préparation de spectacle au sabre

- site internet : https://cesarregueminesconfluences.fr/

- Facebook : https://www.facebook.com/escrimesarreguemines

- Instagram: https://www.instagram.com/escrimesarreguemines/

Nicolas Hugo : 06 19 56 55 46 – maître.armes@cesarregueminesconfluences.fr

Emmanuel HAFFNER RODIC – 07 60 67 39 82 – president@cesarregueminesconfluences.fr

Evénements sportifs

Le Twirling bâton

Organisés au Centre sportif et au COSEC par le la section Twirling bâton de l'Union Sportive de Puttelange (USP), les championnats interrégionaux ont rassemblé plusieurs équipes avant les championnats de France.

Spectateurs venus en nombre soutenir leurs sportifs

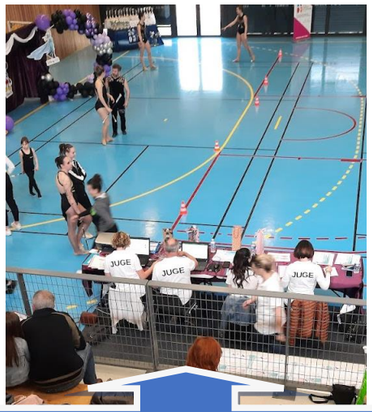

La table des juges

Speedball : Championnat de France

Activité de raquette

Après avoir organisé dans notre ville les championnats du monde, le club de speedball de Puttelange-aux-Lacs a accueilli les équipes de différentes régions pour une autre compétition d'envergure : les championnats de France.

Tous les sportifs, lors de leurs entraînements et compétitions, à l'unanimité, félicitent la ville pour la mise à disposition de ce superbe espace sportif.

Evénements sportifs

Les 33èmes championnats du monde de speedball

Les sports de raquettes ont toujours su séduire par le plaisir de renvoyer la balle en la frappant, la réussite du geste juste et l'envie de la confrontation à l'autre. C'est une façon de trouver sa juste place. Et, la juste place après la compétition est un moment parfois de déception, mais surtout de bonheur d'avoir accompli tous les efforts nécessaires au service de la réussite.

Présentation des équipes nationales des pays participants.

L'organisation dans nos murs des championnats du monde de speedball a été une première et pour la ville un honneur et une fierté assumée de mettre à disposition ce superbe Centre Sportif. Cet important événement a également été l'occasion d'ouverture pour faire connaître et apprécier cette activité sportive à sa juste valeur car la pratique du Speedball procure un large éventail de qualités physiques et mentales.

Les manifestations sportives contribuent pour leur part à maintenir l'attractivité de notre localité, elles sont un des moyens d'améliorer tout autant la qualité de vie, la cohésion sociale, le développement économique et touristique. En outre, l'écho médiatique a permis de mettre en relief les atouts de notre charmante petite ville et de la faire connaitre au-delà de son environnement proche. **Les championnats du monde de Speedball ont permis cela.**

Encore confidentiel dans notre secteur géographique, le Speedball est un sport qui mérite davantage d'être connu du plus grand nombre **et reconnu,** à l'instar d'autres sports, comme support d'enseignement et d'éducation en milieu scolaire.

L'Esprit de Pierre de Coubertin : « **l'essentiel est de participer** », a évolué au fur et à mesure des années depuis les premiers jeux Olympiques de l'ère moderne à nos jours en : « **l'essentiel est de gagner** ». Mais **« l'esprit sportif »** a enveloppé d'une manière remarquable ces championnats du monde de Speedball.

On n'oublie pas de remercier chaleureusement Emile Cadetto citoyen de Puttelange-aux-Lacs et cheville ouvrière importante dans l'organisation de ces championnats du Monde, pour son implication en faveur du speedball et pour permettre à notre ville de s'inscrire davantage dans la voie sportive.

Souhaitons au speedball toute l'attention qu'il mérite.

Evénements sportifs

DAC de PAL pour l'autisme

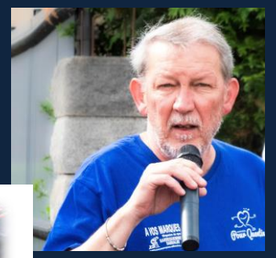

Course DAC : course associant des personnes valides et des personnes avec un handicap, petits et grands sportifs accomplis ou amateurs réunis pour une distance à parcourir de 10 kilomètres dans la ville. Une boucle de 661 mètres à parcourir 15 fois dans le quartier proche du centre-ville.

DAC

Debout

Assis

Couché

Depuis 2022 : Se rajoute la course des KIDS Athlé

« Debout, Assis, Couché, troubles du comportement, amputé ou non voyant, tous sont invités à participer à cet événement, manière de représenter la course handisport sur le GRAND EST. Les valides admis à cette course ajouteront du sens au « vivre ensemble ».

Evénements sportifs

Le Tennis Club de Puttelange

Un sans-faute réalisé par l'équipe MEYER Quentin et REGINA Gaël engagée en championnat de Moselle dans la catégorie 13/14 ans,

Le club de Puttelange (TCPAL) est dans une très bonne dynamique puisqu'avant Noël l'équipe première **femme** a fini première de son championnat et sera l'année prochaine dans la division départementale la plus élevée. Elle était constituée de RIFF Christina et de GRATZIUS Julie. Nous avons même inscrit cette année une seconde équipe qui a fini seconde de son championnat et qui peut espérer accéder à l'échelon supérieur en tant que meilleur deuxième (nous attendons le retour officiel).

Les joueurs MEYER Quentin et REGINA Gaël ont réussi un sans-faute dans la première partie du championnat (appelé championnat Robert Ferêt), qui leur a permis de se classer premier.

A chaque fois les matchs se sont soldés par un 3-0 pour Puttelange (ce qui se traduit par la victoire deux simples de gagnés ainsi que le double qui suit les deux simples).

Place ensuite à la demi-finale brillamment remportée contre Creutzwald avant une victoire 3-0 (encore) en finale contre le club de Montigny les Metz. Le parcours s'est soldé par un sans-faute !

Nous deux compétiteurs sont des membres impliqués du club depuis des années et connaissent les joutes tennistiques en compétition depuis leur plus jeune âge. C'est une juste récompense pour cette équipe rodée que de remporter ce trophée. Il fait d'ailleurs suite à la victoire des **filles 11-12** l'année passée dans la même compétition (équipe constituée de BAUMANN Maëlle et JANUS Lisa-Marie).

Autre grande nouvelle : nous sommes officiellement labellisés par la FFT en tant que club santé (il n'y en a en France que 150 à l'heure actuelle).

Mot important du président J.BAUMANN : ***"Il ne manque à ce club que des infrastructures à la hauteur de l'ambition et de la motivation des joueurs et du comité. Le TCPAL a tout le vivier ainsi qu'un entraineur professionnel L. LIONELLO pour porter fièrement l'association numéro une de la commune sur le devant de la scène tennistique départementale et régionale »***

Les dames championnes cette année : Mesdames Riff Christina et Gratzius Julie

Les filles championnes l'année passée : BAUMANN Maëlle et JANUS Lisa Marie

EVENEMENTS

Le Forum des associations

« Faire connaître les associations de notre ville ».

Tel est l'objectif principal de cette journée organisée par le Foyer des Lacs en partenariat avec la commune.

Les associations présentes mettent à disposition du public toutes les informations relatives à leur activité et l'invitent à les rejoindre.

Evénement : le repas des Ainés

Janvier 2024

Plus de 200 ainés conviés à une journée conviviale et festive par la Municipalité. Cette journée, animée par le talentueux Nicolas Trinkwell et chef de chœur des Joyeux Compagnons, a rassemblé les habitants de Puttelange, Diefenbach et Ernestviller.

Animation très réussie grâce à Nicolas Trinkwell et à la sympathique participation des Joyeux Compagnons.

Le respect des traditions, un bon chemin vers le lien social

La traditionnelle récompense aux doyens de la salle

Mme Vogelgesang Rosa née le 18 décembre 1930

M. Muller Paul né le 20 octobre 1930

EVENEMENTS

Commémoration du 11 Novembre

Inauguration de la stèle en mémoire aux soldats puttelangeois morts lors de la guerre de 14/18

L'existant : Stèle en mémoire des morts lors de la guerre mondiale de 39/45 :

En déportation

Lors des combats de la libération

« Les Malgré-nous »

Lors de la commémoration du 11 novembre, une stèle en mémoire aux soldats puttelangeois morts pendant la guerre de 14/18 a été inaugurée par le maire Claude Decker en présence d'élus et des représentants des corps constitués. Après avoir entonné la marseillaise, les élèves de nos écoles ont fait lecture des noms figurant sur la nouvelle stèle.

EVENEMENTS

Quelques exemples d'actions menées par la Municipalité lors de la crise sanitaire du COVID 19 :

- **Repas distribués aux personnes âgées**
- **Maintien du service public 24h/24**
- **Distribution de masques au public, pharmacies, médecins…**
- **Animations diverses**

Photos 1 et 2 : capture d'écran du film : « La RIPOSTE opération vaccibus »

Le vaccibus à Puttelange

Souvenez-vous !

La préfecture de la Moselle a permis aux personnes habitant en milieu rural et ne pouvant se déplacer dans les centres officiels de vaccination de bénéficier du vaccin Moderna. Un bus de la compagnie « SCHIDLER », équipé en « centre de vaccination » s'est rendu dans les villages éloignés des centres officiels.

Dans le hall de l'Espace Culturel, un espace de repos et d'observation a été aménagé. Passage obligatoire pendant 15 minutes après la piqûre.

Les « Drôles de Dames »

Douceur et grands sourires au service du combat contre la pandémie.

Mme FOEGEL Martine, adjointe au maire, chargée de l'accueil des futurs vaccinés, Nathalie médecin anesthésiste et Jessica infirmière libérale, ont formé une équipe de choc pour la prise en charge des personnes prioritaires.

Préalablement à la vaccination, une inscription en mairie était exigée pour bénéficier de ce service.

EVENEMENTS

Ouvert à toutes et tous, le Jour de la Nuit est une grande manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé.

La 13e édition de la manifestation "Le Jour de la Nuit" a eu lieu le vendredi 8 et le samedi 9 octobre 2021 autour de l'étang du Welschhof.

Cette manifestation est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du cie étoilé. Deux groupes d'une quarantaine de marcheurs ont été les acteurs privilégiés.

« La pollution lumineuse a un impact très concret sur le monde vivant. Aujourd'hui, la pollution lumineuse est une des principales causes de la disparition des insectes. C'est aussi notre rapport au ciel étoilé qui est menacé : en ville, aujourd'hui, nous ne pouvons distinguer qu'une vingtaine d'étoiles, contre plusieurs milliers dans un ciel préservé de toute lumière artificielle » (extrait google A.M.F).

Le Festival Les Z'Etangs D'ART

Puttelange-aux-Lacs

Festival du film italien délocalisé : les cinéphiles puttelangeois ont apprécié

Photo RL

Le festival du film italien décentralisé de Villerupt a remporté un vif succès bien mérité. Grâce à l'implication des bénévoles du Foyer des Lacs, cette manifestation culturelle emprunte d'ambiance transalpine, séduit de plus en plus un public de cinéphiles venu des « quatre coins » de la Moselle EST.

Bravo à l'équipe de choc, sans qui, le festival et bien d'autres manifestations culturelles ne verraient pas le jour.

EVENEMENTS

Le 88ème congrès de l'Union Départemental des Syndicats et Associations Arboricoles et Horticoles

Les participants au congrès

Le 27 novembre 2021 220 personnes au 88ème Congrès de l'UDSAH regroupe 138 syndicats et associations en 4 fédérations.

Puttelange : « Cœur arboricole de la Moselle » pour la journée

Le Président Jean Paul PRUVOST a ouvert la séance en accueillant les personnalités et tous les représentants des syndicats et associations présents. Dans son discours, il rappelle que c'est la 88ème version de l'assemblée générale et fait un bref rappel du chemin parcouru par l'UDAH depuis 1932. Il termine son discours en encourageant les arboriculteurs à continuer d'œuvrer dans le respect de la Nature, de l'Environnement, du Développement durable et de la Biodiversité.

Après le Président de l'UDSAH, c'est au tour de Dominique POSTAL, Président des Arboriculteurs de Puttelange-aux-Lacs, de souhaiter la bienvenue aux participants.

Le président PRUVOST a ensuite ouvert l'Assemblée Générale et les différents rapports d'activités ont été présentés. L'assemblée Générale s'est terminée par la remise des diplômes aux 16 nouveaux moniteurs qui seront amenés à former les futurs arboriculteurs.

Le comité des arboriculteurs de Puttelange

Les nouveaux moniteurs

L'équipe de bénévoles, souriante et motivée pour la réussite de la deuxième partie du Congrès. 240 repas préparés et servis au C.O.S.E.C (ancien gymnase)

L'association de Puttelange peut prendre en charge votre formation pour l'apprentissage de la taille des arbres fruitiers.

La location d'arbres est possible pour les personnes n'en possédant pas.

Tailler / Eclaircir / Récolter, si cela vous intéresse : 06 77 62 67 55 ou 06 52 12 80 71

EVENEMENTS

Mobilisation pour l'Ukraine

La commune et les bénévoles de l'association du Foyer des Lacs ont organisé une collecte de dons à destination des réfugiés ukrainiens fuyant la guerre.

Certains d'entre vous n'ont pas attendu pour réagir très rapidement et organiser dans vos familles et entourages des initiatives d'aide aux réfugiés ukrainiens. Un bel élan de générosité. Bravo !

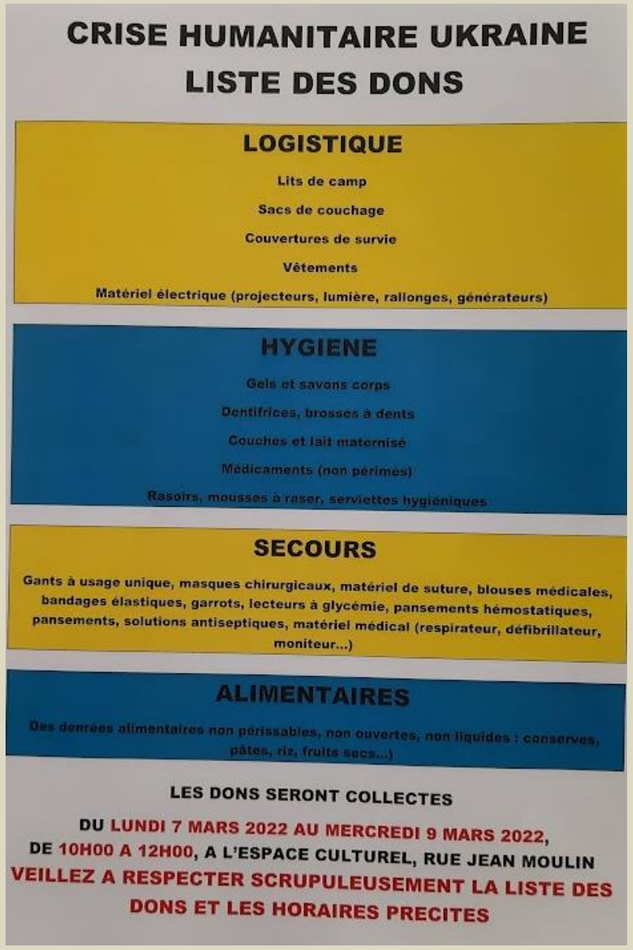

La Région Grand Est et la Protection Civile s'associent pour venir en aide à l'Ukraine

Très préoccupé par les incidences humanitaires induites par la guerre en Ukraine, le Conseil Régional – en lien avec les communes du territoire – a organisé des collectes d'urgence dans l'ensemble des mairies volontaires mais également dans ses maisons et hôtels de Région ouverts pour l'occasion.

(Extrait du communiqué de presse de la Région Grand Est envoyé aux mairies le 22 mars 2022).

Un bel élan de générosité, en faveur des réfugiés ukrainiens, de la part des personnes venues en nombre déposer leurs dons à l'Espace Culturel.
La commune a logé deux familles dans les logements communaux.

Patrimoine communal : Le Château Massing

Hérité du passé, le Château se dresse en témoin de l'Histoire de notre ville.

L'utilisation en toute sécurité du Château Massing nécessite des travaux de restauration d'ampleur occasionnant des coûts très importants. Compte tenu des travaux en cours (rénovation complète de la mairie et de la Maison de Santé, travaux de voirie, de réfection de la chapelle du parvis et des escaliers, ainsi que l'aménagement du cimetière…), les coûts générés par tous ces travaux et projets importants ne permettent pas d'envisager dans un avenir proche la restauration du Château Massing. Pour ces raisons, le conseil municipal s'est prononcé pour l'étanchéité de la totalité de la toiture afin de préserver le bâtiment dans un premier moment. Restauré et réhabilité, dans un deuxième moment, en conservant son aspect d'origine, le Château conservera sa fière allure et restera inscrit dans le patrimoine historique de ville.

Le Château Massing est un des témoins importants du passé lointain de notre ville et il mérite à cet égard le respect dû à son rang, Rénové entièrement, cet édifice permettra à la future génération de faire le lien avec une partie de l'Histoire de notre ville.

Le patrimoine communal, c'est aussi l'ensemble de ses habitations : ses immeubles et ses maisons.

Bien qu'elles appartiennent à des particuliers, parfois à des entreprises, les habitations participent aussi à définir l'atmosphère de notre commune. Que serait Paris sans ses immeubles haussmanniens ?

La sécurité ne pouvant pas être assurée efficacement, la Municipalité a décidé d'affecter d'autres locaux communaux aux utilisateurs du Château.

L'agencement ainsi que l'organisation des locaux du bâtiment ne permettent pas une réelle rationalité spatiale. Les locaux utilisés par les associations doivent faire l'objet de travaux de rénovation importants.

La mise en sécurité de l'ensemble doit être revue totalement (issue de secours, électricité, chauffage, odeur, étanchéité, isolation thermique et sonore, toiture, cave, solidité des fondations …).

Géré par la ville, le Château Massing témoignera longtemps du passé de la ville de Puttelange-aux-Lacs.

Souvenez-vous : Avant ✦ Après

Peinture à l'huile de HAVEN en 1939

Photo Juillet 2019

Rue du Général Famin : après la démolition de la ferme Risse

Rue du Général Famin

Rue du Ruisseau

Passerelle rue du Ruisseau vers parking Du Moulin

Chemin noir

Parking Du Moulin

La ville continue de progresser tant au niveau du confort et de la sécurité de ses habitants qu'au niveau de l'esthétique des différents lieux et quartiers de la localité. Ces changements contribuent également à améliorer davantage l'accueil et l'attrait. Puttelange favorise ainsi l'installation de personnes dans ses murs.

UNE VILLE, UN AVENIR

l'opposition au sein du Conseil municipal de Puttelange aux Lacs

Un regard différent pour notre commune : la voix de l'opposition

Dans la vie municipale, la diversité des opinions est une richesse indispensable. En tant qu'élus de l'opposition, notre rôle est d'apporter un regard constructif et critique sur les décisions prises par l'équipe majoritaire. Ce rôle, bien qu'essentiel, est parfois méconnu. Nous souhaitons, à travers ces lignes, partager notre engagement pour une gestion municipale équilibrée, transparente et tournée vers l'intérêt général.

Votre voix, notre engagement

L'opposition n'est pas une fin en soi: elle est la garantie que toutes les sensibilités de notre commune soient représentées. Nous sommes à votre écoute pour faire remonter vos attentes et défendre vos idées. N'hésitez pas à nous contacter ou à participer aux débats publics, car c'est ensemble que nous construirons un avenir meilleur pour notre commune.

Rejoignez-nous dans cette démarche constructive, car c'est dans le dialogue et la diversité que notre territoire grandira.

Nous sommes 4 représentants du groupe "Une ville, un avenir". Nous avons défendu un programme qui nous était propre. Notre positionnement n'est pas celui de monsieur le Maire et de son équipe.
Nous sommes les garants de la démocratie locale et faisons cela de façon totalement bénévole.
Aucune indemnité n'est perçue par les conseillers municipaux de l'opposition.
Nous fonctionnons en travail d'équipe par l'étude approfondie de tous les projets pour en évaluer le bien fondé. Nos moyens sont pourtant restreints, **tout est réalisé et financé par nous-mêmes**.
Tenue des réseaux sociaux, tracts (distribués par l'équipe, toujours souriante et partante, pour rencontrer les Puttelangeois et les habitants de nos annexes avec plaisir), rien ici n'est financé par des deniers publics.
Nous avons, bien entendu, développé des relations presse pour relayer notre positionnement dans les médias locaux.
Nous croyons en la fédération des personnes de bonne volonté, car nous sommes tous des citoyens, des contribuables, avant que d'être des élus.

Retrouvez nous :

https://www.facebook.com/une.ville.un.avenir

contact.unevilleunavenir@gmail.com

EN TOUTE TRANSPARENCE

Projets NON retenus par la majorité

Nous avons :

- **Demandé** à plusieurs reprises un local pour pouvoir vous accueillir et échanger.
- **Proposé nos services** lors du confinement du mois de mars à mi-avril.
- **Proposé différentes solutions** pour les commerces de la ville :
  Gratuité de l'occupation du domaine public, suspension des loyers et report de 6 mois du paiement de la taxe foncière lors de la crise sanitaire de la covid.
  Organisation d'une fête du commerce mensuelle sur 3 jours, avec possibilité d'ouverture des commerces le dimanche, avec animations.
  Mise en place d'un fonds de soutien pour l'accompagnement à l'ouverture d'un nouveau commerce de centre-ville.
- **Proposé** la construction d'une micro crèche chiffrée clef en main (320 000 euros).
- **Proposé** le passage en éclairage LED pour Puttelange aux Lacs, Diefenbach et Ernestviller chiffré 119 000 euros (70% d'économies).
- **Proposé** la mise en place au sein du CCAS d'une enveloppe, à destination des plus fragiles, sous forme de bons d'achat à utiliser chez les commerçants de la commune.
- **Réclamé** un travail collectif lors de la canicule.
- **Réclamé** d'être associé aux mesures pour la rentrée scolaire.
- **Réclamé** des réunions en fin d'après-midi pour plus de présence.
- **Réclamé** d'avoir tous les documents avant un conseil municipal.

Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, soutenir nos commerçants, maintenir nos services publics …

Bonne et Heureuse Année

FIL D'ACTUALITES

- Soutien aux commerçants
- Soutien aux Personnes âgées
- Soutien aux enfants

Les détails sont sur notre page facebook

Projet CCAS
Nous souhaitons faire aboutir le projet de distribution de bon d'achats utilisables dans les commerces de Puttelange aux Lacs par le CCAS.
Projet informatique
Nous sollicitons la mise en place d'un serveur partagé, qui à terme remplacera les documents papiers favorisant des économies budgétaires et le respect de l'environnement.
Projet parking végétal
Nous souhaitons faire aboutir le projet de parking végétal sur Diefenbach les Puttelange.
Conseillers municipaux salariés
Nous avons fait aboutir la validation de la prise en charge des frais de garde enfants pour les conseillers municipaux lors des réunions du conseil.
1 naissance – 1 arbre
Nous avons fait aboutir la plantation d'un arbre pour chaque naissance dans la commune avec la possibilité d'en choisir l'essence et le nommer.

NOUVEAUTES

Jardins partagés
Nous souhaitons la création de jardins partagés.
Renouvellement énergétique
Nous souhaitons mettre en place une contribution lors de travaux énergétiques, l'exonération de la taxe foncière pour 3 ans. Revaloriser la contribution de la commune (+ 10%) pour les travaux de façade.
Aménagements de Puttelange aux Lacs et annexes Diefenbach et Ernestviller
Nous souhaitons l'enfouissement des réseaux lors de la création des nouveaux trottoirs.
Aménagements des abords de l'étang
Redynamiser les abords: Aire de camping-car, Street workout, Terrain d'éducation canin.
Commune 4.0 et tourisme
Nous souhaitons dynamiser la commune sur l'ère du numérique. En accélérant la dématérialisation des services. Avec la création d'un espace public polymorphe dédié à l'animation, à la culture et au numérique.
L'aménagement d'espace de Co-Working dédié aux entreprises et aux salariés en télétravail.

Être force de proposition

Contrairement à certaines idées reçues, notre objectif n'est pas de bloquer, mais de proposer.
Nous portons des idées et des projets concrets pour améliorer votre quotidien.
Nos priorités : une gestion responsable des finances, une attention accrue aux défis environnementaux, et une réelle proximité avec les habitants pour entendre vos besoins et préoccupations.